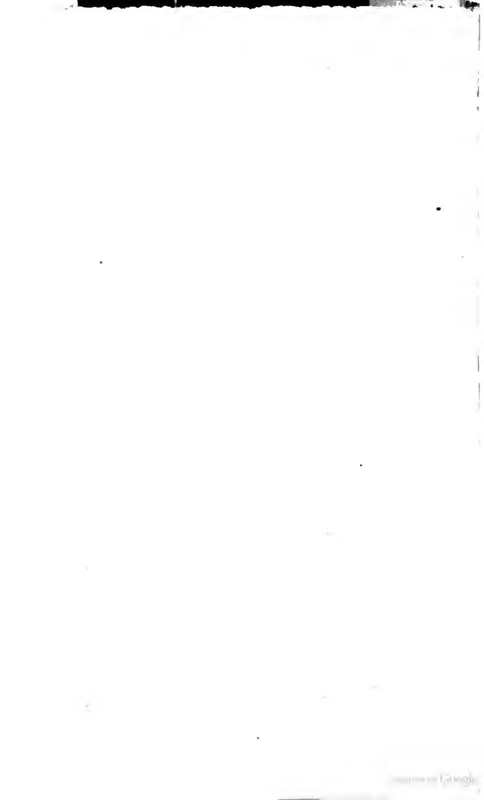



252
1 C
10



DE L'AVENIR

DE LA FRANCE.

PARIS. — IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE G.-A. DENTU,
RUE D'ERFURTH, N° 1 *bis*.

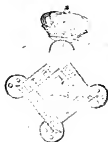
DE L'AVENIR

DE

LA FRANCE.

PAR M. DE CONNY.

SECONDE EDITION.









Paris.

CHEZ G.-A. DENTU, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE D'ERFURTH, Nº 1 *bis*;
ET PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, Nº 13.

1832.

INTRODUCTION.

Au milieu des débris d'une monarchie que huit siècles avaient consacrée, nos tristes méditations nous ramènent sans cesse vers les malheurs de la patrie; lorsque tant de passions sont soulevées autour de nous, nous élevons une voix libre et indépendante; car nous ne connaissons à aucun pouvoir le droit d'empêcher l'expression de la vérité; libre émanation de la pensée humaine, la vérité est l'âme tout entière; et la dignité de l'homme ne serait plus, si de misérables considérations de crainte, ou quelques cris d'alarmes pouvaient empêcher sa libre expression.

Dans cette nation ardente et mobile, les impressions les plus terribles deviennent fugitives; trop souvent aussi, dans des temps de tris-



tesse et de malheur, le présent absorbe toutes les pensées, toutes les craintes; mais lorsqu'on cherche à découvrir l'avenir, c'est le passé qu'il faut interroger; c'est aux temps qui ne sont plus qu'il faut demander leurs enseignemens et leurs lumières.

Quelles que soient les préventions et les haines que les temps aient amassées autour de nous, refusera-t-on de nous entendre? On nous a imposé des sermens; nous n'avons pu souscrire à de tels ordres; et sur cette terre de franchise et de liberté, on nous a réduit, au nom de la souveraineté du peuple, à la condition de *paria*; mais ce *paria* est né du sang français; il sent, aux battemens de son cœur, qu'il donnerait mille fois sa vie pour la prospérité de son pays. Dès-lors il n'est au pouvoir d'aucune puissance humaine d'étouffer ce cri de l'âme, libre expression de sa pensée.

Sans doute, nous n'avons aucun droit à être entendu de la France; mais si, à travers notre passage rapide dans les affaires du pays, nous avons désiré avec passion sa prospérité et sa gloire; si nous élevâmes une voix, impuissante sans doute, mais qui toujours fut française, refusera-t-on de nous entendre, parce que nous avons pensé, parce que nous pensons encore, que le principe de la légitimité pouvait seul établir la liberté sur d'inébranlables fondemens?

En d'autres temps, notre voix fut repoussée, quand, trop impuissant Cassandre, nous annonçâmes les malheurs du pays; nous criâmes alors, du haut de la tribune, que l'anarchie était à nos portes! Les clameurs étouffèrent notre voix. Hélas! ces jours si tristement annoncés sont venus. Mais ce n'est plus à nos portes qu'est l'anarchie,

elle est au cœur de la France; elle désole et nos cités et nos campagnes. Ceux que vit naître le même pays semblent étrangers l'un à l'autre, ou se rencontrent avec des regards farouches : l'anarchie a tout envahi; elle a pénétré jusque dans le foyer domestique, jusque dans le sanctuaire de la famille; elle a brisé les autels élevés à la concorde; les cœurs ne sont plus unis, la paix a fui loin de nous!

Dans cette lutte, où nous combattîmes en soldat, le ciel nous en est témoin, nous n'eûmes qu'une pensée, l'union du pouvoir et des libertés. Nous la désirâmes avec ardeur; soldat fidèle, nous veillâmes à la garde du trône, gardien des libertés du pays. Quand plus d'une fois, nous fîmes entendre à la tribune de sévères avertissemens, quand nous jetâmes des cris d'alarmes, nos adversaires nous disaient, que les révo-

lutions étaient impossibles; ils nous répétaient que le principe de la légitimité était consacré par tous! Ah! que n'avons-nous pu, au prix de notre sang, détourner les malheurs qui menaçaient la France! Nous élevâmes alors notre faible voix; nous célébrâmes toutes les gloires; car nous eussions voulu unir tout ce qui portait un cœur français dans la pensée de la gloire; plus d'une fois nous demandâmes que des monumens fussent élevés aux héros. D'autres temps sont venus, ces monumens vous les avez brisés, et mille actes de la plus misérable tyrannie sont devenus l'histoire de chaque jour. Mais, pour nous, nous sommes aujourd'hui ce que nous fûmes alors; le triomphe des factions ne peut rien sur notre conviction; elle reste immuable. La vue des échafauds ne fit point autrefois pâlir nos pères! Croyez-vous donc

que nous eussions assez dégénéré pour ressentir la peur?

C'est aux amis de l'ordre, c'est à tous ceux qui portent un cœur d'honnête homme et de Français, que je confie les réflexions que m'inspire l'état moral de la France; j'appelle leurs pensées sur ce triste présent; dans ce présent est écrit à la fois et leur devoir et leur avenir.

Elevons nos âmes au-dessus de cette atmosphère de passions qui nous presse de toutes parts; cherchons la vérité; il s'agit de tout ce que nous avons de plus cher et de plus sacré sur la terre; il s'agit des destinées de la France, de l'avenir du pays. Subjugués par l'entraînement des passions et sous le charme d'une puissance magique, les hommes peuvent jouer leurs têtes dans le jeu terrible des révolutions; je ne demande point ce que furent leurs pensées au milieu de la tourmente; elles ne du-

rent que trop se ressentir du délire de ces temps; mais l'avenir de leurs enfans est sacré pour eux! C'est à cette pensée que je m'adresse! et cette pensée que j'interroge est celle des jours calmes de la vie; sa voix ne trompa jamais, car elle est l'expression d'une âme, qui libre de ses passions, s'élève vers la vérité.

Quand je parle des destinées du pays, de l'avenir de la France, je demande à tous de me répondre, comme si jetant un dernier regard sur cette terre, ils voyaient se lever pour eux ce jour qui n'aura pas de lendemain! Hélas! chaque heure ouvre un tombeau, et la mort est cruelle alors qu'on laisse à ses enfans le triste héritage des haines et des dissentions!

Nous avons traversé la région des tempêtes. Quel est celui qui peut se flatter de résister toujours à l'entraînement et à l'erreur dans ces jours de tourmente et de délire que l'on

nomme *révolution?* Des âmes ardentes et solitaires rêvent dans la liberté les temps des Fabricius et des Caton. Les esprits les plus élevés sont entraînés dans les voies de l'erreur par des illusions pleines de charmes. Nul ne peut se flatter d'échapper à sa puissance; mais quand des hommes d'honneur ont reconnu qu'ils ont embrassé des erreurs funestes au pays, s'ils ont l'âme française, ils y renoncent, ils le disent hautement; ils ont droit alors au respect de tous. Quant à ceux, qui engagés dans les voies de l'erreur, la reconnaissent, mais sont retenus par ce que l'on appelle dans le monde une irritation d'amour-propre, de tels hommes ne peuvent inspirer qu'un sentiment de pitié; sans conscience, sans entrailles, et toujours sans courage, ils sacrifieraient leur pays à une misérable satisfaction de vanité. Ce n'est point à eux que je m'adresse; mais

je m'adresse à ceux qui portent au fond de l'âme l'ardent amour du pays : dans quelque situation qu'ils soient placés, soldats ou citoyens, c'est eux que j'interroge; c'est à eux que je reconnais une puissance morale, et cette puissance morale ils doivent l'exercer dans les intérêts de la France.

Ecris-je sur les ruines de la patrie? sommes-nous destinés à rappeler au monde l'époque qui fut marquée par la décadence du Bas-Empire? Le temps qui dans sa course consacre tant de destructions a-t-il sonné la dernière heure de la gloire et de la prospérité française?

Non, la liberté ne fuiera point sur de lointains rivages! non, les derniers temps de la gloire de la patrie ne sont point venus! de beaux jours se leveront encore sur la France; toujours digne d'elle-même, et placée à la tête de la civilisation euro-

péenne, elle accomplira la grande mission qui lui fut donnée.

Regardez autour de nous, vous reconnaîtrez de toutes parts les signes certains qui annoncent l'avenir de la France.

Nous sommes à une des grandes époques de la vie des peuples. Tous les observateurs sont frappés du mouvement des esprits.

Dans cette lutte de la civilisation et de ses progrès contre les doctrines de désordre et d'anarchie, viennent combattre tous les noms chers à la France.

Après une de ces commotions qui avait ébranlé le monde, parut un de ces hommes qu'on ne remarque qu'à de lointaines distances dans la vie des peuples; Chateaubriand, par son puissant génie, vint éclairer et consoler la France; ce génie a conservé toute sa puissance; plus vigoureux encore qu'aux jeunes années de

sa vie, il vient remuer toutes les âmes; car il parle à tous ceux qui ont voué un culte à la patrie, au malheur, à la liberté, à la gloire.

Entendez retentir les accens si mâles, si éloquens, si français, qui honoreront à jamais le nom de Fitz-James; écoutez à la tribune de nobles représentans de la jeune France; les discours de Noailles, de Brezé, apprendront à tous, que l'honneur inspira toujours de beaux talens.

Voyez s'unir dans une cause commune, celle de l'avenir de la patrie, les plus hautes célébrités du barreau français; voyez se grouper autour d'elles tant de jeunes talens, noble espoir de la France.

A Paris, dans les provinces, voyez de toutes parts s'élever des tribunes monarchiques, entendez retentir de nobles et courageux accens.

Près du nom de Cazalès, dont le père illustra sa vie en défendant la

monarchie; vous retrouverez de jeunes célébrités, déjà chères à la patrie.

Vous verrez accourir à ce combat, des écrivains pleins d'une noble ardeur; leurs jeunes talens grandiront aux cris de la France, car ils les vouèrent à la défense de tout ce qu'il y a de beau sur la terre, la religion, la justice, l'ordre, la liberté et la gloire.

Nous marchons à grands pas vers l'époque où seront consacrés les principes que nous défendons; ce sera un nouvel âge dans la vie des peuples. Dussent toutes les passions se déchaîner contre nous, nous combattons pour l'ordre, nous serons vainqueurs! La victoire nous est réservée, l'avenir est pour nous.

POST-SCRIPTUM.

En fixant la pensée de la France sur l'avenir qui nous est réservé et que la France appelle, j'ai dû retracer le tableau des temps où nous sommes; les évènemens se pressent, et chaque jour vient offrir de nouveaux traits à ce triste tableau. La lettre que j'ai adressée à M. Casimir Périer, doit trouver sa place ici; elle sera le *Post-Scriptum* de cette nouvelle édition.

L'Avenir de la France a été reçu

avec une bienveillance dont je sens tout le prix; j'avais placé cet écrit sous la sauvegarde des honnêtes gens: je cherchais la vérité, et la France a répondu à ce cri de douleur et d'espérance! Elle a reconnu une voix faible sans doute, mais toujours fidèle à sa gloire, à sa prospérité, à son avenir.

LETTRE

DE

M. DE CONNY,

A M. CASIMIR PÉRIER.

Je viens de visiter les prisons de Sainte-Pélagie, c'est à vous, monsieur, que je dois adresser quelques observations; elles seront graves : les décisions du pouvoir ne peuvent plus être ajournées sans danger. Le temps presse, car il s'agit de l'existence même des prisonniers.

Vous le savez, monsieur, les prisons sont encombrées de détenus arrêtés sous la prévention de délits politiques; c'est dans ce triste asile, qui devrait être réservé au crime, qu'un pouvoir ombrageux vient chaque jour placer ses victimes.

Venez voir les prisonniers entassés à Sainte-Pélagie, et quand vous aurez vu ce triste tableau, vous comprendrez alors que l'irritation n'est que trop naturelle et trop légitime. Ce ne sont point des faveurs, monsieur, que je viens réclamer pour tant de prisonniers; il y a trop de fierté dans de telles âmes, pour que je me hasarde à faire entendre un tel cri. Non, monsieur, ce ne sont point des faveurs que je réclame; mais je viens conjurer le pouvoir d'accorder à ces prisonniers ce qu'il ne peut leur refuser sans commettre un acte de cruauté; je viens demander qu'ils cessent enfin d'être privés de l'air, qui est le principe de la vie. Oui, monsieur, c'est de l'air qu'ils puissent respirer sans danger que je viens demander pour eux, et cet air leur est refusé. Venez, monsieur, je vous le répète, venez à Sainte-Pélagie; vous verrez là les détenus entassés dans de misérables réduits; vous les verrez privés à la fois et de l'air et de la lumière des cieux.

Vous le savez, monsieur, le temps paraît long à la douleur qui veille! et dans ces prisons où vous entassez tant de victimes, les nuits sont de vingt-quatre heures, car les heures des jours ressemblent à celles de la nuit.

Pour visiter les prisonniers de Sainte-Péla-

gie, on est astreint à tant de minutieuses formalités, qu'à peine ai-je eu le temps d'en voir une partie seulement. Certes, j'en ai éprouvé un vif regret, car plus que jamais au temps où nous sommes, nous devons redire avec le poète :

> Sachons nous garantir de cette erreur commune,
> De trahir nos amis, trahis par la fortune.

J'ai d'abord rencontré un de mes jeunes amis, M. Albert de Bertier; et sa vive gaîté, dans ce triste séjour, m'a appris qu'il avait la conscience que son étrange procès avait fait rire la France de ce rire inextinguible dont long-temps elle conservera la mémoire; puis j'ai retrouvé M. le baron de Brian, homme de talent, homme de cœur, comme tout le monde sait. On lui avait permis d'aller respirer un peu d'air à Chaillot, mais pour se venger sans doute de la haute influence qu'exerce en Europe un journal si cher à la France monarchique, on a jugé convenable de priver M. de Brian de l'air qu'il respirait à Chaillot; on l'a enseveli de nouveau dans une des chambres, ou plutôt une des caves de Sainte-Pélagie.

J'ai aperçu là aussi, cet écrivain dont la verve satirique excite une si vive colère, mais dont l'opiniâtre persévérance défiera plus d'un réquisi-

toire; tranquille à Sainte-Pélagie, M. Bérard écrivait un de ces numéros dont le succès populaire, toujours croissant, révélerait seul à l'observateur la situation morale de la France.

Il me tardait d'embrasser plusieurs de mes amis arrêtés, il y a peu de temps, avec une si étrange brutalité; on m'a conduit dans un petit cabinet, où j'ai vu M. de Maistre. On a découvert que M. de Maistre avait conspiré, parce qu'il est constant qu'il a donné des secours à de malheureux détenus. M. de Maistre est coupable, je ne puis le nier; j'ajouterai même que c'est un crime de famille; son zèle ardent à secourir le malheur est connu dès long-temps.

M. de Maistre a pour complice M. le baron de Rivière. Lorsque son domicile a été envahi, les hommes de police ont trouvé M. de Rivière donnant une leçon d'histoire à son fils. Le conspirateur n'a point été troublé; pendant que l'on saisissait ses papiers, il a continué l'enseignement qu'il donnait à son fils. Jeune enfant! ce jour-là restera dans votre mémoire! il sera aussi une leçon d'histoire.

Enfin, j'ai revu ce vieillard au front calme et serein; j'ai pressé dans mes bras mon vénérable ami le comte de Floirac; long-temps j'eus l'honneur d'être assis près de lui au conseil d'Etat, et

plus qu'à d'autres il m'a été donné de connaître et d'admirer de si hautes vertus.

L'arrestation de M. de Floirac, il faut le dire, est un scandale encore dans un temps même si fertile en scandales; en le retrouvant à Sainte-Pélagie, en observant ce calme de la vertu empreint sur tous les traits du noble vieillard, je me suis rappelé les longues heures que je passai dans la petite cellule de M. de Kergorlay, l'homme des jours anciens, l'homme dont le nom sera à jamais une des gloires de la France.

C'est depuis plus d'un jour que M. de Floirac a subi toutes les rigueurs de tant de pouvoirs qui ont pesé sur le pays pendant nos trop longues discordes; son nom se lie à tous les évènemens de la révolution; à Varennes, il fut arrêté, parce que fidèle à ses devoirs, il voulait, les armes à la main, frayer à son roi un passage à travers les populations soulevées qui le pressaient de toutes parts.

Plus tard, M. de Floirac allait rejoindre ses vaillans compagnons d'armes qui combattirent à Quiberon, quand il fut jeté dans les fers; sous l'Empire, il fut conduit au Temple, et devint tour à tour l'hôte de toutes les prisons; la restauration l'appela à de hautes fonctions, et la révolution de juillet, en le rendant à la vie pri-

vée, semblait au moins devoir respecter tant de vertus ; il en fut autrement ; le domicile de M. de Floirac a été tout à coup envahi ; le noble vieillard a été arraché des bras de madame de Floirac ; mais ce coup était trop rude pour elle (1), et bientôt la douleur a développé une maladie cruelle qui l'a jetée aux portes du tombeau ! Peut-être M. de Floirac, en retrouvant sa liberté, ne retrouvera-t-il plus celle qui fut la compagne de sa vie ! Ce sera, à travers tant de honte, un des tragiques épisodes du ministère du 13 mars.

Je viens de vous parler, monsieur, de quelques prisonniers entre un si grand nombre qui encombre les prisons de Paris ; vous les nommer tous serait impossible, chaque jour en amène de nouveaux ; mais puisque le système du 13 mars, dont vous êtes le régulateur, est un système qui amène nécessairement l'encombrement des prisons (2) ; ce système, je vous l'ai dit ailleurs, le

(1) Mme de Floirac est âgée de près de quatre-vingts ans.

(2) Le ministère n'a pas reculé devant la pensée même de faire arrêter des femmes ! Plusieurs ont été violemment arrachées de leurs maisons, et conduites à Sainte-Pélagie ou à la Conciergerie. Mme de Cérione, qui, étrangère au monde, est livrée tout entière à la piété et aux bonnes œuvres, et dont la santé si faible donne les plus vives inquiétudes, a été jetée à la Conciergerie.

jugement qu'en portera l'avenir sera inexorable, et cet avenir est plus prochain que vous ne pensez; mais ici, il ne s'agit point de théories politiques; j'ai à vous rappeler un devoir qui vous est imposé, car c'est un devoir que prescrit l'humanité.

Parmi ce grand nombre de prisonniers entassés dans ce triste séjour, il en est peu dont la santé n'éprouve une altération rapide; des maladies cruelles se développent, et plusieurs ont expiré avant le jugement qui devait prononcer leur innocence! Le sang de M. Laurent de Saint-Julien retombe sur la tête de ceux qui ont ordonné son arrestation!

Quand on a passé quelques heures à Sainte-Pélagie, on est comme asphyxié. Hier, en quittant ce triste séjour, où languissent tant de mes amis, j'avais besoin de respirer un air plus vif; je traversai la Seine, et je fus bientôt sur ces beaux boulevards non loin de la Bastille. Quand je contemplai ce vaste emplacement que présentait cette forteresse, pour la première fois de ma vie, j'éprouvai de sa destruction le plus vif sentiment de douleur! Ah! si la Bastille n'avait point été détruite, me dis-je, ce serait là qu'on mettrait les prisonniers politiques! là, au moins, ils respireraient; là, au moins, ils auraient des



cours pour se promener, peut-être même quelquefois le jardin du gouverneur; ils verraient des arbres; enfin, ils auraient de l'air! Et n'allez pas croire que c'est pour mes adversaires politiques que je rêve la Bastille! non, certes, c'est pour mes amis; j'en appelle à ceux qui sont entassés dans ces misérables réduits de nos prisons actuelles. Quand on a passé quelques instans à Sainte-Pélagie, à la Conciergerie, la Bastille apparaît comme un lieu de délices.

Venez, je vous en conjure, monsieur, venez observer nos prisons, et cette conviction deviendra la vôtre. Comme moi, vous regretterez la Bastille; mais tous nos regrets sont impuissans; cette forteresse est détruite. On danse là où fut la Bastille, je le sais; je m'en réjouirais davantage, si l'on dansait là où furent la Conciergerie et Sainte-Pélagie.

Voici, monsieur, une de ces vérités que vous avez rendues irréfragables: *Le besoin le plus pressant des temps où nous sommes, est une prison destinée aux délits politiques;* encore une fois, il la faut vaste et spacieuse, car vous ne paraissez pas disposé à diminuer le nombre des prisonniers. Mais surtout ne pensez point à une telle construction; jamais, monsieur, vous ne pourriez la réaliser; votre pouvoir est d'un jour, je

vous l'ai dit ailleurs, et vous n'en auriez pas posé la première pierre, que déjà votre pouvoir serait détruit. Vous êtes jeté sur une mer sans rivages; tous les flots sont soulevés; mais ce n'est point vous qui calmerez la tempête, et vous serez brisé, laissant à d'autres mains un gouvernail que d'autres flots briseront encore.

Ne rêvez donc point de constructions de prisons; sans doute elles seraient urgentes; mais le temps vous manque, elles sont impossibles : un autre moyen vous est offert.

Présentez-vous aux Chambres, tenant à la main le tableau des prisons; annoncez qu'elles sont encombrées; dites aux députés que royalistes, républicains, napoléonistes, tous sont entassés pêle-mêle, tous subissent les mêmes tortures; jamais paroles n'auront été plus vraies. Dites que l'irritation est à son comble parmi les prisonniers, car, je puis vous l'assurer, vous entendrez là d'autres cris que des cris d'amour : dites que l'on redoute des maladies contagieuses; rappelez les tristes funérailles de ceux auxquels on refusa inhumainement une maison de santé. Après ce triste tableau, demandez un crédit de 500,000 fr. pour l'achat rapide d'une maison spacieuse qui sera transformée en *prison politique*.

Pour la première fois depuis la révolution de

juillet, des cris d'approbation s'éleveront de tous les bancs de la Chambre; toutes les opinions diverses se réuniront, et la *prison politique* sera votée aux acclamations unanimes.

C'est aux extrémités de la Chambre que siégent ordinairement les oppositions ardentes; les membres qui les forment savent qu'au milieu de la lutte des factions une énergique exaltation fraya plus d'une fois le chemin des prisons; les centres, qui obéissent par-dessus tout aux inspirations de la prudence, les centres reconnaîtront qu'ils seraient infidèles à eux-mêmes, s'ils ne votaient pas *la prison politique;* car la prudence la plus exagérée même, cette disposition que plusieurs appellent d'un autre nom, ne préserva pas toujours de la prison; l'histoire de la révolution l'atteste assez!

Une voix instinctive, plus puissante que tous les sophismes, dira à tous les membres que l'érection d'une *prison politique* est devenue depuis la révolution de juillet une loi d'urgence; et vous, monsieur, à qui la France la devra, une fois, enfin, vous entendrez des cris d'approbation s'élever sous ces voûtes où gémissent tant de prisonniers; puis vous penserez que lorsque la fortune brisera dans vos mains ce pouvoir fragile et fugitif, si, comme tant d'autres, vous

éprouviez ses revers; si, un jour aussi, à votre tour, vous aviez la prison en perspective, il serait consolant pour vous, pour les vôtres, dans ces tristes momens, de savoir que là au moins vous seriez à l'abri de ces lentes tortures qu'éprouvent chaque jour les prisonniers du ministère du 13 mars; plus heureux qu'ils ne le sont aujourd'hui, vous respireriez un air pur; et mieux qu'un autre, monsieur, vous devez sentir que la privation de l'air est un supplice que nul n'a le droit d'imposer à ses semblables; de tels actes d'inhumanité sont flétris par l'histoire, car ils sont indignes d'un peuple civilisé.

Hâtez-vous donc, monsieur, d'apporter cette résolution aux Chambres; elle deviendra à l'instant loi de l'État; vous en confierez l'exécution à ce ministre qui répond avec tant de docilité à votre commandement, et tant de victimes vous devront au moins quelques heures de relâche à de trop cruels tourmens.

Le temps presse, monsieur; et si vous traînant à la suite de la révolution, vous êtes condamné à signer un jour l'ordre vandale de raser Saint-Germain-l'Auxerrois, ou d'ordonner la destruction impie du monument que la France consacra au duc de Berry, au milieu de tant de ruines, attachez au moins votre nom à une création de-

venue désormais une des premières conditions du pouvoir dont vous êtes le régulateur; voyez la presse unanime applaudir à cette résolution; entendez des acclamations s'élever de la tribune des journaux; voyez la joie au front des rédacteurs du *National* comme de *la Quotidienne*. L'impassible *Moniteur* lui-même, dans ses éternelles colonnes, enregistrera cet acte comme un acte de générosité; peut-être même, ces journaux légers, expression fidèle de l'esprit français, ces journaux dont l'artillerie redoutable vous harcèle sans relâche, *la Mode, le Revenant, le Corsaire, Brid'Oison, la Caricature*, vous accorderont un jour de trève; et certes, il faut le dire, un jour d'harmonie au milieu de tant de jours de discorde, ce sera là un si étrange phénomène, que ce motif seul devrait vous déterminer.

Je vous le redis encore, monsieur, les prisons sont encombrées, et l'irritation des partis, qui croîtra avec les ombrages du pouvoir, ne nous annonce point un terme à tant d'arrestations.

Vainement, des cris d'indignation s'élèvent de toutes parts pour frapper de réprobation ces atteintes à la liberté individuelle, ces violations aux lois du pays. Vainement le juri de Fontenay rend à la liberté ces victimes de l'arbitraire, dont

la cause était devenue celle de la France entière; vainement Mlle de Fauveau reçoit sur son passage les hommages de la Vendée; le récit de son courage est dans toutes les bouches! On raconte comment les hommes du pouvoir se sont tus devant elle, et n'ont pu supporter la fierté de ses regards!

N'en doutez pas, monsieur, l'irritation de la police croîtra avec les attaques qui s'élèvent contre elle de toutes parts, et chaque jour amènera de nouvelles violations à la liberté individuelle.

Dans une telle situation, hâtez-vous, monsieur, de consacrer *une vaste prison* aux détenus politiques; ce fut la première dette que le système du ministère du 13 mars contracta envers le pays; il est temps enfin de l'acquitter.

Paris, 20 mars 1832.

DE L'AVENIR

DE LA FRANCE.

LORSQUE l'on observe la situation morale que présente la France depuis les évènemens de juillet, la pensée se porte naturellement vers les temps qui les précédèrent ; elle est ramenée sans cesse vers l'examen des causes qui amenèrent une catastrophe qui éclata comme un coup de foudre, mais que purent prévoir dès longtemps des esprits disposés à pénétrer dans l'avenir ; il ne leur fut point donné de la conjurer.

Lorsqu'après vingt-cinq ans d'exil, les Bourbons furent rendus à la France, le temps et le malheur avaient calmé l'entraînement de ces passions ardentes qui imprimèrent une si fatale direction à la révolution française ; ils avaient fui loin de nous, ces jours où retentit pour la pre-



mière fois, ce cri de *liberté* qui égara nos pères, ces jours où les factions poursuivirent, à travers tant de crimes, cette chimère impie d'une égalité impossible à réaliser dans les constitutions humaines; les coups redoublés du malheur avaient désabusé la France de ces folles et sanglantes théories.

A l'anarchie du Directoire, fille honteuse de la Convention, avait succédé le despotisme de l'Empire; mais ce despotisme avait fatigué les peuples; et la France, au milieu des cris de la guerre et des chants de victoire, n'avait que trop appris que l'usurpation est un joug pesant à porter.

Lorsque les Bourbons furent rendus à la patrie, un cri de reconnaissance s'éleva de la terre vers le ciel; les peuples, accablés par tous les malheurs, luttaient vainement contre l'Europe armée, amenant au cœur de la France des soldats accourus des confins de l'Asie. Le roi délivrait son pays du redoutable fléau de l'occupation étrangère; à sa vue, les peuples comprirent que la monarchie légitime pouvait seule ramener deux biens dès long-temps bannis de la France, la paix et la liberté.

L'enthousiasme de la France, au retour des Bourbons, est une de ces vérités que les cris des passions ont tenté vainement de détruire;

ce fait domine toute entière l'histoire de ces temps; la France en a gardé la mémoire. Ce sentiment fut profond, il fut vrai, il éclata dans toutes les classes de la société, il remua puissamment tous les cœurs. Interrogez tous les souvenirs; demandez-le aux hommes de toutes les opinions; relisez, pour vous en convaincre, tout ce qui fut imprimé; la presse, libre alors, avait brisé ses entraves : rappelez-vous les cris de joie de cette population immense s'élançant hors de ses murailles, et ramenant avec elle un prince salué de tant de cris d'amour; rappelez-vous le 12 avril!

Nous l'avons dit, le malheur avait ramené les peuples à la vérité; la France, désabusée de trop fatales erreurs, reportait toutes ses espérances vers cette race antique, qui rendue à la patrie après un si long exil, venait y renouer la chaîne des temps.

Pour donner à cette vérité un caractère irréfragable, je ne dirai qu'un mot. Voici ce qu'un régicide fameux entre tous a consigné dans un Mémoire célèbre; vaincu par la puissance de la vérité, Carnot a dit :

« *Le retour des Bourbons produisit en France* « *un enthousiasme universel; ils furent accueil-* « *lis avec une effusion de cœur inexprimable;* « *les anciens républicains partagèrent sincè-*

« rement les transports de la joie commune.
« Napoléon les avait particulièrement tant
« opprimés, toutes les classes de la société
« avaient tellement souffert, qu'il ne se trouva
« personne qui ne fût réellement dans l'i-
« vresse (1). »

Sans doute, au milieu de ces cris d'enthousiasme, on remarquait encore des hommes que le retour des Bourbons avait tristement affectés; on retrouvait au fond de quelques cœurs de vieux levains de haine et de colère; mais ces hommes étaient rares en France; un sentiment de pudeur les avertissait qu'ils devaient refouler au-dedans d'eux-mêmes leurs sombres pensées. Tristement abattus au milieu de la joie des peuples, s'ils frémissaient en voyant ce sentiment national qui se manifestait de toutes parts, trop faibles pour former un parti, ils attendaient que les fautes du pouvoir vinssent rallier autour d'eux des mécontens, dont les efforts unis pouvaient seuls donner quelque lointain espoir aux ennemis de la maison de Bourbon.

La Charte royale fut proclamée; mais les institutions qui devaient mettre en harmonie les diverses parties du gouvernement représentatif

(1) Mémoire de Carnot.

ne furent point créées ; on laissa aux assemblées délibérantes le soin d'instituer les provinces, et de donner au pays les lois électorales ; ce furent elles qui reçurent la mission de mettre en harmonie avec la Charte, la législation française, bizarre assemblage de tant de lois léguées à la restauration par la république et l'empire ; il faut le dire, cette œuvre était immense. Dans une telle situation, le gouvernement marchait à l'aventure, à travers une mer féconde en orages, et que nul encore n'avait explorée ; aucune expérience n'avait éclairé une navigation aussi difficile ; aucun phare n'avait signalé les écueils où pouvait se briser le pouvoir.

Dans de telles conjonctures, on dut faire des fautes, et certes le gouvernement en fit, nous nous hâtons de le dire ; on était là, jeté à travers toutes les irrésolutions, tourmenté de mille manières diverses par toutes les irritations des vanités, lorsqu'éclata un coup de foudre qui devait embrasser l'Europe ; Buonaparte débarqua au golfe de Juan. L'armée, égarée par des souvenirs de gloire, céda à l'entraînement d'un nom magique ; la France fut subjugée, mais ne fut point soumise ; veuve de ses rois, elle appela leur retour ; l'Europe entière ramena ses armées pour combattre celui que ses soldats avaient porté sur le

pavois, du golfe de Juan au palais des Tuileries; alors eut lieu, au milieu de prodiges de valeur, le désastre de Waterloo; les soldats français se battirent comme des lions; écrasés par le nombre, seuls contre l'Europe entière, ils tombèrent en rappelant au monde ce qu'était la furie française. Alors s'élevèrent de toutes parts des cris pour redemander les Bourbons, des cris que Buonaparte même, dans toute sa puissance, n'avait pu comprimer; une fois encore, l'expression de ce sentiment se manifesta avec le caractère le plus vrai et le plus national; ce fut dans ces jours que les soldats de l'armée de la Loire et de la Vendée demandèrent à se rallier sous le drapeau blanc, pour combattre l'étranger, s'il osait concevoir la pensée de porter atteinte à l'indépendance du territoire français. Une fois encore, les habitans de Paris s'élancèrent hors de leurs murs, pour conquérir avec la famille royale, le principe d'ordre, la légitimité.

L'insurrection militaire fut vaincue par les cris d'une population fidèle, ramenant son roi dans son palais, au milieu d'un enthousiasme et d'une joie qui tenaient du délire.

Dans ces graves conjonctures, l'action du pouvoir, sans nul doute, était difficile; mais l'expérience des cent-jours avait été, pour la France,

l'expérience d'un siècle; le pays avait soif d'ordre et de justice; cette pensée éclata de toutes parts; les vœux de la France appelèrent à la Chambre des hommes pleins d'honneur et de désintéressement, des députés animés des sentimens les plus nobles et les plus français. Avec la Chambre de 1815, tout était possible à un ministère habile, dans les grands intérêts de l'honneur, de la gloire et de la prospérité de la France. Ce ministère ne se rencontra pas; la Providence ne permit pas que des hommes de cœur et d'un esprit élevé fussent placés aux affaires. Il fallait en appeler à toutes les inspirations généreuses; il fallait réveiller ces sentimens d'honneur qui ne meurent jamais au cœur de la noble patrie; il fallait faire ce que la Charte royale avait annoncé; il fallait donner à la France ces institutions destinées à renouer la chaîne des âges, ces institutions, expression des besoins des temps, et qui seules pouvaient établir sur d'inébranlables fondemens la puissance et la prospérité de la France.

Si les vœux et les besoins du pays eussent été compris, si le pouvoir eût frayé une large route à l'activité française, bientôt on eût vu se rallier autour du trône une foule d'hommes que les évènemens des cent-jours et l'entraînement des temps

avaient jetés dans des routes diverses. Les partis hostiles eussent bientôt cessé d'exercer une action funeste; si on eût marché dans de telles voies, on eût rendu impuissantes toutes les tentatives renouvelées sans cesse, pour entraîner dans le parti révolutionnaire une foule d'officiers que les évènemens de 1815 avaient placés hors des rangs actifs. De grands souvenirs de gloire égarèrent l'armée, quand elle apprit le débarquement de celui qui tant de fois l'avait conduite à la victoire; elle ne put résister à l'appel du golfe de Juan, le prestige ne fut que trop puissant, car elle oublia des sermens librement prêtés et solennellement reçus. L'armée avait la conscience de son trop fatal entraînement, et toutes les manœuvres mises en action pour l'empêcher de se rallier au trône légitime, n'eussent tourné qu'à la confusion des fauteurs de l'anarchie; mais on excita ses passions; on s'adressa, pour l'entraîner, à des sentimens qui retentissent jusqu'au cœur d'une nation belliqueuse; on lui parla de l'étranger; la haine qu'elle lui porte est un de ces sentimens qu'elle confond avec l'amour de la gloire; le désastre de Waterloo avait donné à cette haine une nouvelle intensité; on lui répéta que les Bourbons avaient été imposés à la France par les armées étrangères: cette calomnie, redite de tant

de façons diverses, eût dû être repoussée par tous, car le sentiment national s'élevait de toutes parts pour consacrer cette vérité qui traversera les siècles: non, ce n'est point l'étranger qui imposa les Bourbons à la France; l'étranger les repoussa, car il avait la conscience des grandes destinées réservées à la France sous le sceptre de ses rois. Deux fois le retour des Bourbons fut l'expression libre du vœu de la patrie; deux fois les Bourbons délivrèrent la France de la souillure de l'étranger.

Si l'on eût frayé une telle route à l'activité française, n'en doutez pas, chaque jour eût amené de nouvelles conquêtes; la voix des factions fût devenue impuissante; le caractère national eût triomphé de tous les obstacles; les haines se seraient éteintes, car les cœurs français ne sont point nés pour ces tristes inspirations, et bientôt, la France agitée par de trop longs orages, eût vu tous ses enfans se rallier dans une pensée commune, et confondre dans un même sentiment le pouvoir et la liberté, le pays et les Bourbons. Il en fut autrement: cette route large et digne de la France ne fut point ouverte; la pensée des hommes d'Etat ne fut point comprise; de misérables passions vinrent s'agiter autour du trône; et le pouvoir, subissant l'action des cote-

ries, fut condamné à se jeter à travers des voies de honte et d'intrigue.

Bientôt la révolution, avec toutes ses mauvaises passions, l'emporta dans les conseils du trône ; l'ordonnance du 5 septembre vint attrister la France, et lui apprendre que cette faction haineuse avait revêtu sa robe d'hypocrisie, et combattrait désormais sous le masque de la légitimité. Tout fut perdu alors ; l'esprit de la révolution, avec ses pensées d'envie, de haine et de vanité, reparut de toutes parts ; sous le sceptre de ses rois légitimes, un scandale inconnu encore, devait être donné à la France ; les organes du pouvoir vinrent eux-mêmes faire un appel à toutes les passions révolutionnaires, on arma les classes les unes contre les autres, et comme en des jours de funeste mémoire, on fut chercher dans l'arsenal de 92 ces mots qui, il y a vingt ans, avaient appelé sur la France tant de malheurs et tant de crimes.

Dès lors il devint manifeste que la pensée royale ne pouvait plus être accomplie ; l'abîme des révolutions ne pouvait plus être fermé.

Nous l'avons dit, la Charte n'avait point créé les institutions qui étaient devenues le premier besoin de la France, car elles seules pouvaient accomplir cette pensée royale ; sans elles, la Charte,

livrée à l'interprétation de toutes les passions, devait servir puissamment à développer le germe de dissentions nouvelles. Les hommes habiles à découvrir l'avenir prévirent dès lors qu'une révolution était rendue inévitable; l'instinct des révolutionnaires ne le devina que trop. Le cri de *vive la Charte* devint leur cri de ralliement; leurs chefs comprirent qu'en développant les conséquences du principe démocratique, et en amenant la Chambre des députés à refuser son concours au gouvernement du roi, une révolution n'était plus désormais qu'une question de temps, et qu'un jour viendrait où cette question serait tranchée par une sédition populaire. L'heure fatale a sonné le 29 juillet; trois jours ont détruit une monarchie de quatorze siècles!

Sans doute, dans cette période qui embrasse quinze années, et qui fut marquée par tant d'évènemens divers, plus d'une fois il fut possible au pouvoir de réparer les fautes de 1815; plus d'une fois il lui fut possible de doter la France de ces institutions qui, seules, pouvaient assurer son avenir. De grandes occasions se présentèrent; elles furent signalées par les vœux des peuples. En ces temps, des hommes habitués à jeter sur l'avenir des regards assurés, firent entendre de sévères, mais trop impuissans aver-

tissemens; leurs voix furent méconnues. Nous rappelons une époque où les intentions les plus pures durent être inutiles au service du pays, où des hommes de sens et de cœur durent consumer leur vie en impuissans efforts; si nous écrivions l'histoire de cette époque, il nous faudrait indiquer et les trop fatales erreurs du pouvoir, et les obstacles de plus d'une nature, qui s'opposèrent à de grandes réalisations politiques, devenues le besoin de ces temps. Quoi qu'il en soit et de ces erreurs et de ces obstacles, la France fut condamnée à subir la triste influence d'un pouvoir marchant à l'aventure; mais c'est une loi de l'éternelle nature des choses, que lorsque les pouvoirs de la société ne développent point autour d'eux des passions grandes et généreuses, de honteuses passions viennent s'agiter, et semer de toutes parts des germes funestes que, plus tard, le temps ne doit que trop développer. Alors, on ne croit plus aux inspirations généreuses; elles ne sont plus comprises, et le monde regarde avec dédain tout ce qui s'élève au-dessus des intérêts matériels de la vie : alors, tous les sentimens élevés se glacent au fond des cœurs, la foi aux grandes choses semble s'éteindre dans les âmes, et le principe de dissolution pénètre dans toutes les classes de la société.

La Providence ne permit pas qu'il y eût dans les conseils de la couronne un de ces hommes auxquels il fût donné de voir et de vouloir, un de ces hommes, qui dominant les volontés diverses, comprît et les besoins du pays et le caractère des temps : de tels hommes, il faut le dire, sont rares; ils n'apparaissent qu'à de grandes distances dans la vie des peuples. Un tel bienfait ne nous fut point accordé, des jours mauvais devaient encore une fois se lever sur la France; l'esprit de vertige devait encore une fois tout envahir. Mais les derniers jours de la France ne sont point venus; croyons à ses destinées; non, elle n'est point condamnée à subir une de ces maladies climatériques, qui remuant la société jusqu'en ses fondemens, vient tout ébranler et tout détruire; une fois encore, la France sera ramenée par le malheur, dans les voies d'ordre et de vérité.

Si nous examinons la situation des partis qui divisaient la France avant la catastrophe de juillet, nous découvrons tous les symptômes de cette anarchie morale que l'on remarqua toujours dans les temps qui précédèrent les jours de destruction : les sociétés secrètes, répandues dans toutes les parties du royaume, exerçaient une puissante action; ralliant dans un même centre de mouvement des volontés diverses, elles les faisaient

toutes concourir à un but commun, la ruine du pouvoir légitime : flattant toutes les vanités, elles jetaient dans les cœurs ardens une irritation toujours croissante; par l'attrait de mystérieuses promesses et des noms célèbres, elles groupaient autour des chefs cette tourbe de niais et d'ambitieux vulgaires que le parti traînait à sa suite; tous devenaient instrumens dociles de ses volontés. Dans ces assemblées mystérieuses, les chefs apprenaient à découvrir ces esprits chagrins qu'une sombre fureur dévoue à tous les fanatismes; espèce de Séides dont les bras sont toujours prêts à être armés.

Remarquons-le, les sociétés secrètes, formées de tant d'élémens divers, toutes unies pour détruire, étaient divisées, même avant la victoire, sur toutes les questions fondamentales. Les unes rêvaient un gouvernement fédératif, et voulaient instituer au cœur de la vieille Europe les jeunes institutions de l'Amérique; les nom de Lafayette leur inspirait le plus étrange mais le plus sincère enthousiasme. A cet ordre de pensées, se rattachaient ces hommes, toujours disposés à jeter un regard de dédain sur les institutions monarchiques, ces hommes que tourmente une sombre jalousie, et qui décorent du nom de *patriotisme* l'ardent amour qu'ils affectent pour l'éga-

lité. Dans ces rangs, on observait encore quelques jeunes gens pleins d'ardeur, d'élévation dans l'âme, et du plus noble désintéressement; entraînés par des illusions pleines de charmes, ils rêvaient, au dix-neuvième siècle, le retour de l'âge des républiques antiques.

Dans cet assemblage bizarre de partis qui divisaient la France, il s'en rencontrait un qui n'avait nulle sympathie pour les théories de liberté: sa pensée était ramenée sans cesse vers ces jours marqués par tant de victoires, où dominait l'épée de Buonaparte; il rappelait à tous les souvenirs ces temps où celui qui fut vainqueur dans cent combats, imprimant tant de honte aux fronts des souverains, marchait sans égal dans l'Europe, suivi par un cortége de rois.

Au milieu de ces partis formés de tant d'élémens divers, mais se dirigeant vers un but commun, M. le duc d'Orléans passait inaperçu; son nom ne répondait à aucune des sympathies puissantes qui entraînaient les masses. Vainement il affectait le plus vif empressement à accueillir les mécontens dont la France abonde; s'il inspirait quelqu'affection, ce n'était qu'à quelques hommes vulgaires, qui en d'autres temps, attachèrent leurs noms à la révolution française. De vieux conventionnels étaient ses plus assidus courtisans;

leurs anciennes liaisons avec son père les rendaient chers à M. le duc d'Orléans.

Quelques radicaux, qui ainsi que lui avaient été membres du club des jacobins, eussent vu M. le duc d'Orléans avec le plus vif intérêt, s'il se fût abstenu de paraître aux Tuileries; mais le soin extrême avec lequel il observait les lois de la plus riogureuse étiquette des cours, les bontés dont la famille royale l'accablait, par-dessus tout, les lettres devenues publiques, qui précédèrent sa réconciliation avec les frères et la fille de Louis XVI, tout contribuait à diminuer l'affection héréditaire que lui portaient encore ses anciens collègues du club des jacobins, ou quelques vieux courtisans de son père, épars dans les diverses parties de la France.

On racontait dans le monde que M. le duc d'Orléans désirait avec passion le titre d'*altesse royale;* à son avènement au trône, Charles X le lui donna, et lui annonça cette faveur avec une grâce pleine de charme. Ce fut alors que M. le duc d'Orléans exprima au roi toute sa reconnaissance, et renouvela l'expression d'un dévouement sans bornes.

Cette partie éclairée de la jeune France, qui rêve un avenir de progrès et de lumières, était loin d'avoir aucune sympathie pour M. le duc

d'Orléans; étrangère à tous les crimes de la révolution française, elle appelle de ses vœux un pouvoir qui consacre ses doctrines; c'est dire assez qu'elle éprouvait une entière indifférence pour ce prince, car elle croyait difficilement, malgré les paroles des courtisans, qu'il voulût concourir à réaliser ses pensées. Sans doute de telles réalisations sont impossibles, nous l'avons dit cent fois; mais nous combattrons ses doctrines sans insulter à de telles illusions! Au temps où nous sommes, il est un besoin pour quelques âmes supérieures tristement préoccupées de tant de malheurs qui tourmentent la société humaine, c'est celui de se réfugier sans cesse dans le monde des illusions, et de croire à d'autres possibilités.

Etranger à ces prodigieux faits d'armes qui marquèrent par tant de victoires les temps de la république et de l'empire, aucun grand souvenir ne se rattachait au nom de M. le duc d'Orléans. Ce nom ne s'était mêlé à aucun de ces évènemens militaires qui, pendant vingt-cinq ans, ont remué si profondément les âmes; il avait servi à Jemmapes, à Valmy, mais dans un rang subalterne; et que sont, d'ailleurs, de tels faits d'armes en présence de tant de trophées, et lorsqu'un quart de siècle a porté à de si lointaines contrées la gloire des armes françaises? De tels

souvenirs ne sont plus que les délassemens de ces paisibles invalides, qui trouvent sans cesse un nouveau plaisir, au récit de leurs campagnes.

Les courtisans de M. le duc d'Orléans aimaient à retracer et ses goûts simples et les charmes qu'il trouvait dans sa vie privée; ils mettaient de si gracieux tableaux en opposition aux souvenirs de tant de crimes qui se rattachent au nom de son père; mais étranger à la langue des arts et de la littérature, les artistes voyaient avec douleur qu'avec son immense fortune, M. le duc d'Orléans ne pût attacher son nom à ce haut patronage. Livré tout entier aux soins d'accroître, par un examen sévère, ses immenses revenus; ingénieux à appliquer à sa maison d'utiles procédés économiques, nous l'avons dit, M. le duc d'Orléans passait inaperçu au milieu de la foule. Cette vulgarité de manières, qui, pour me servir de l'expression de Mme de Staël, est empreinte dans toutes les parties de son être, lui donnait à peine quelques sympathies dans les classes les plus inférieures de la société.

Si cette tourbe de flatteurs que tous les pouvoirs traînent à leur suite, osait blâmer l'âpre franchise de nos paroles, nous lui dirions que, dussions-nous déplaire à des hommes puissans, nous cherchons, avant tout, à dire la vérité. On

a parlé de rois qui se dévouent à accepter des couronnes; nous trouvons au fond de notre âme peu d'admiration pour ces étranges Curtius.

Un prince, quel qu'il soit, appartient à l'histoire; et lorsqu'on a porté le nom d'*Égalité*, plus qu'un autre on doit connaître et respecter ses droits (1).

Nous avons retracé quelques traits du tableau qu'ont présenté, pendant une longue série d'années, les divers partis qui s'élevaient en France à l'ombre de la restauration; long-temps ces partis se sont agités avec une réserve plus ou moins calculée, et ont traversé eux-mêmes des phases d'incertitude : plus d'une fois, ils ont flatté la restauration; plus d'une fois, ils ont reconnu le principe de la légitimité. Quelques-uns des chefs de ces partis, plus d'une fois encore, se sont montrés irrésolus; et, loin de partager la haine que plusieurs avaient vouée aux Bourbons, il en est plus d'un qui, en des circonstances diverses, se montra franchement disposé à se rallier au principe tutélaire de l'ordre, la légitimité. Le temps marche; les hommes ardens des partis, qui, dans les temps calmes, en sont rarement les chefs, et plus rarement encore les régulateurs,

(1) *Voir* la note (*a*), à la fin de l'ouvrage.

ces hommes vont se trouver portés par les évènemens à la tête du parti dans lequel, plus d'une fois, on a redouté leur ardeur. Ne pensez pas que ces partis aient montré dans leurs phases diverses une puissance constante de résolution et d'énergie; plus d'une fois ils ont été frappés par le découragement, plus d'une fois ils ont subi l'influ nce des temps où nous sommes; plus d'une fois, dans cette longue période, ils ont pu se dire : Tout est énervé autour de nous.

Nous touchons à l'époque du ministère du 8 août; et lorsque viendra le jour de la catastrophe, l'irrésolution dans les partis sera vaincue, mais vaincue par les évènemens; et parmi les vainqueurs, il en est plus d'un qui n'aura pas même combattu.

Dans les graves conjonctures où se trouvait la France, le ministère du 8 août avait à choisir entre deux partis; l'un était indiqué par l'art. 14 de la Charte; mais la situation des choses et le caractère des hommes rendaient redoutable l'exercice d'un tel droit.

Un autre parti se présentait au ministère; il fallait obtenir une majorité dans les Chambres, en restant dans les limites prescrites par la Charte; il fallait triompher, par une politique franche et habile, de tant de passions conjurées

contre le pouvoir, et plus tard présenter aux Chambres les lois d'institution que l'avenir de la France rendait indispensables; la raison, la nature des temps où nous étions placés, tout se réunissait pour donner à une telle résolution toutes préférences sur les autres partis (1).

En portant mes souvenirs sur cette époque, je demeure convaincu qu'une marche franche et habile aurait assuré la majorité dans les Chambres; mais il fallait une de ces résolutions fortes qui, dans les temps de factions, peuvent seules exercer sur l'opinion publique une grande influence; il fallait une de ces résolutions qui subjuguât cette masse d'hommes incertains, toujours disposés à prêter leur appui aux factions puissantes, mais aussi toujours disposés à se rallier à un pouvoir qui croit en lui-même, et a la conscience de son droit aussi bien que de sa force.

Nous étions en des temps où toutes les passions étaient déchaînées contre le pouvoir; la monarchie était attaquée par ceux-là mêmes qui avaient la mission de la défendre; parmi eux il s'en ren-

(1) J'étais loin de Paris quand le ministère du 8 août fut formé; ce fut là ma première pensée : les lettres que je reçus de plusieurs ministres fortifièrent cet espoir, car cette résolution fut aussi la première pensée des ministres.



contrait plusieurs qui conservaient au fond de l'âme, l'espoir qu'elle résisterait à des attaques auxquelles ils prenaient une part active; entraînés par le plus fatal concours de circonstances, ils étaient subjugués par une puissance d'amour-propre qui, dans les temps de partis et chez une nation inflammable, n'étouffe que trop souvent le cri de la conscience et de la vérité.

Jamais ministère ne fut appelé aux affaires dans des conjonctures plus difficiles. La tâche qu'il avait à remplir était immense; car le problême à résoudre était, en restant fidèle à la Charte royale, de marcher au milieu de toutes les préventions et de toutes les résistances, dans une route hérissée de toutes parts d'obstacles et de périls. Cependant, l'harmonie entre les pouvoirs de l'Etat pouvait encore être conservée; mais pour arriver à ce grand résultat, condition de la durée du ministère du 8 août, il fallait que ce ministère annonçât franchement au pays la mission qu'il avait à remplir; il fallait, le jour même, le 8 août, parler au pays sans arrière-pensée et sans réticence; il fallait aller droit au but.

Tous les hommes qui s'occupaient des affaires de la France et qui voyaient le fond des choses, tous ceux qui ne se laissaient point tromper par de niaises paroles, savaient qu'il y avait au cœur

de l'opposition une conspiration contre la maison de Bourbon; tous savaient que cette conspiration était flagrante; tous savaient que les conjurés, unis par des sermens, juraient sur des poignards la destruction des Bourbons : il fallait dévoiler cette conspiration à la France entière; il fallait la rendre palpable aux yeux de tous; il fallait appeler sur la tête des coupables la justice des lois. La clémence est une vertu; elle est, sans nul doute, le plus bel attribut de la royauté; mais la justice est la première dette du trône envers le peuple, et la clémence ne doit faire entendre sa voix que lorsque les arrêts de la justice sont prononcés.

Nous avons dit quel était le premier devoir du pouvoir envers la France; ce devoir ne fut pas rempli; et certes, pour le remplir, il ne fallait, en aucune manière, sortir des règles prescrites par la charte; c'était aux pouvoirs judiciaires, institués par les lois, qu'il appartenait de remplir ce devoir; tous les pouvoirs devaient rester dans les limites qui leur étaient assignées par la loi fondamentale.

Si la conspiration flagrante, qui se tramait contre la maison de Bourbon, avait été découverte aux yeux de tous, la France eût été éclairée; à l'instant même, la partie de l'opposition

qui conspirait, eût été vaincue et abandonnée par une foule de ses membres; l'autre partie de l'opposition eût été contenue dans les limites que la Charte lui imposait; bientôt un nombre immense de personnes, qui dans les Chambres ou hors des Chambres, avaient été entraînées par tant de motifs divers dans une opposition systématique, auraient appris à comprendre les dangers qui menaçaient le pays; l'autorité royale, en rendant aux peuples une justice éclairée, fût devenue plus chère et plus sacrée à la France; car, il faut le dire, alors même que les événemens de juillet semblent donner un démenti à nos paroles : *la France ne voulait point le renversement de la maison de Bourbon;* il faut le dire, parce que nous retrouvons cette vérité écrite au cœur de la France; il faut le dire, parce que cette voix puissante sort des entrailles du pays, ***non, la France ne voulait point le renversement de la maison de Bourbon.***

Si le pouvoir fût entré dans cette voie de justice, si, considérant ensuite l'état moral de la France, il se fût élevé à de hautes pensées politiques; s'il eût affranchi les provinces, s'il eût donné ces libertés municipales, qui sont un des besoins et des temps et du pays, le principe monarchique eût alors jeté de profondes racines

au cœur de la France; la haute sagesse du pouvoir et le souvenir de nos trop longs malheurs eussent rallié tous les partis autour du trône.

Il en fut autrement; le ministère, formé le 8 août d'élémens peu homogènes, subit plusieurs modifications; bientôt il cessa d'être lui-même, les mois s'écoulèrent, le temps se consuma en vaines pensées, et le ministère, en butte à des dissentions intérieures, fut agité par toutes les irrésolutions.

L'irrésolution est la plus fatale de toutes les dispositions que l'on puisse porter dans les affaires politiques; elle jette le découragement et l'inquiétude de toutes parts; elle laisse aux passions déchaînées contre le pouvoir, la faculté de compter parmi leurs auxiliaires, tous ceux qu'une volonté forte aurait pu détacher de l'opposition; la France était livrée à toutes les irritations que développait, chaque jour, une presse hostile et infatigable, lorsqu'après onze mois de la plus étrange inaction, les ordonnances vinrent la frapper de surprise (1).

(1) Lié avec plusieurs des ministres du 8 août, j'ai vu de près combien leurs sentimens étaient nobles et français. Lorsque plusieurs languissent dans la plus triste captivité, je n'ai pas le courage de blâmer avec amertume des hom-

Nous n'examinerons point ici quels actes étaient devenus nécessaires, au milieu de la disposition des esprits; les ordonnances étaient-elles l'expression complète, l'expression entière des besoins de la France? certes, nous ne le pensons pas.

Les ordonnances ne résolvaient aucune des questions vitales qui agitaient le pays; le système électoral n'était point assis, par elles, sur des bases larges et profondes; les institutions municipales et provinciales, qui seules peuvent placer les libertés là où elles doivent être, n'étaient pas même indiquées; les esprits, fatigués par tant de luttes diverses, ne voyaient point un nouvel avenir s'ouvrir devant eux.

Quels actes eussent été nécessaires? Cette question, trop vaste, est d'ailleurs en dehors de la pensée de cet écrit; nous nous renfermons dans les

---

mes qui expient si cruellement de trop fatales erreurs, et dont la condamnation sera flétrie par l'histoire; car cette condamnation, dont l'illégalité est manifeste, fut un sacrifice à la peur : je dirai seulement que le plus profond secret enveloppa les actes du pouvoir; les ministres ne s'ouvrirent à aucun de leurs amis. Un entretien que j'eus avec l'un d'eux, peu de jours auparavant, me donna la croyance que la Chambre s'assemblerait le 3 août. J'étais dans cette pensée, lorsque le *Moniteur* du lundi vint m'apprendre, comme à tout le monde, la situation nouvelle où nous étions placés.

limites que nous nous sommes prescrites, et nous allons examiner quelles ressources restaient encore au pouvoir, dans la situation nouvelle où il venait de placer la France.

Beaucoup de personnes ont paru croire depuis les événemens, que la publication des ordonnances devait inévitablement amener une révolution en France; je ne partage point cette pensée; j'ai vu de près ces événemens, et je demeure convaincu que s'il y eût eu de l'habileté dans la direction des affaires, et surtout un concours loyal entre le pouvoir civil et militaire, Paris eût été préservé de tant de malheurs : je demeure profondément convaincu que par un grand déploiement de forces militaires, toute effusion de sang eût été prévenue; si telle fut ma conviction, dans ces jours à jamais lamentables, le temps ne l'a point changée; des renseignemens divers recueillis avec soin, des publications faites par les journaux, organes même du parti vainqueur, loin d'ébranler cette conviction, l'ont au contraire fortifiée davantage.

Le récit des événemens des trois journées ne doit point trouver ici sa place; il est connu de tout le monde.

Lorsque, par le plus fatal concours de circonstances, dont plusieurs sont encore inexpli-

cables, les troupes recevaient l'ordre d'évacuer les Tuileries, je persiste à croire, comme je l'ai cru alors, que tout n'était point perdu; je persiste à croire qu'à St.-Cloud, à Versailles, à Rambouillet, la monarchie pouvait être sauvée.

Je raconterai ici une conversation que j'eus avec le roi. Je partis dans la nuit du vendredi au samedi, de Paris pour Saint-Cloud; j'étais à pied. J'y arrivai de très-bonne heure. Tout était calme dans les Champs-Elysées, dans l'avenue de Neuilly, dans le bois de Boulogne; ce fut seulement à Boulogne que je rencontrai deux à trois cents hommes qui avaient pris part aux combats de Paris; ils arrivaient à Boulogne par la route de Passy, et se disposaient à marcher sur Saint-Cloud.

Les habitans de Boulogne furent à leur rencontre aux cris de : *Vive la Charte*. Ce fut le seul cri qui fut prononcé. Cette troupe fit une station à Boulogne; les habitans leur offrirent des liqueurs; je dépassai cette colonne, et il me fut facile de reconnaître qu'elle n'était forte que de trois cents hommes au plus; j'arrivai sur le pont de Saint-Cloud, où la garde royale avait placé une barricade; reconnu par l'officier-général de service, je franchis la barricade, et traversant rapidement l'avenue où étaient rassemblées beaucoup de troupes, je courus au château.

Le roi, Mme la duchesse de Berri et M. le duc de Bordeaux venaient de partir pour Versailles. M. le dauphin était resté seul à Saint-Cloud; je fus introduit dans son cabinet. Le prince me demanda avec une vive anxiété des nouvelles de la situation de Paris : « Je n'en ai point depuis vingt-quatre heures, s'écria-t-il. » J'exprimai au prince tout l'étonnement que j'éprouvais. Comment se fait-il, lui dis-je, que de cette immense administration de Paris, il ne soit arrivé aucunes communications, et que vous ne soyez pas instruit, de quart-d'heure en quart-d'heure, de ce qui se passe? — Et M. de Mortemart, me dit le prince, il a donc été arrêté, car je ne reçois pas de ses nouvelles? J'expliquai rapidement au prince la situation de Paris, et je lui dis que j'avais hâte de voir le roi. — Vous avez raison, me répondit le prince, partez sans perdre de temps, vous le trouverez à Trianon. — Monseigneur, lui dis-je en le quittant, il est probable que dans quelques instans Saint-Cloud sera attaqué; j'ai rencontré à Boulogne une colonne d'insurgés qui marche dans cette direction, mais elle n'est forte que de trois cents hommes; si donc il entre dans les calculs militaires de défendre St.-Cloud, on repoussera facilement une colonne aussi faible.

Déjà le bruit s'était répandu à Saint-Cloud

que des colonnes nombreuses étaient en marche de Paris sur ce point. Je répétai à tout le monde que j'arrivais à l'instant de Paris, et que j'avais la certitude qu'une seule colonne était en marche, et qu'elle était à peine forte de trois cents hommes.

Je courus à Versailles. La ville était calme, les marchés approvisionnés comme à l'ordinaire; les habitans n'avaient point arboré la cocarde tricolore. La garde royale, les gardes-du-corps, plusieurs régimens de ligne étaient échelonnés de Saint-Cloud à Versailles.

J'arrivai à Trianon; je fus à l'instant même dans le cabinet du roi; la plus profonde douleur était empreinte sur les traits de l'auguste vieillard; mais, il faut le dire, cette douleur n'avait point le caractère de l'abattement. Je rendis compte au roi de la situation de Paris, et je me servis de ces expressions : « Si j'ai bien observé, on remarque dans Paris, depuis vingt-quatre heures, un caractère de stupeur; cette population ressemble à un malade qui aurait éprouvé une violente contraction, et qui, après la crise, tombe dans une espèce d'abattement. Ne pensez pas, sire, que, comme aux journées des 5 et 6 octobre, cette population marche sur Versailles; dans la situation des choses, les masses ont une

sombre inquiétude. Les cris de *vive Napoléon! vive la Charte! vive la république!* sont tour à tour proférés avec une incohérence qui atteste le désordre des esprits. On ne veut point de la république; le souvenir de ses crimes et de ses malheurs frappe d'épouvante la partie même du commerce de Paris, qui a suivi de ses vœux ceux qui ont combattu, et qui hier, s'est si follement réjoui des évènemens. Vous pouvez être certain, sire, qu'entre votre gouvernement et la république, le choix n'est pas douteux; non seulement la France, mais Paris même ne subira pas le joug de la république. Cependant, une circonstance redoutable vient aggraver la position terrible dans laquelle nous nous trouvons; nous avons devant nous un autre danger. Le nom de M. le duc d'Orléans est à peine, il est vrai, prononcé dans les groupes, il n'excite aucune sympathie dans les diverses classes du peuple; mais il est certain que quelques députés influens du côté gauche et du centre gauche ont résolu d'appeler ce prince au trône. Chaque minute voit ce parti se fortifier; des amours-propres froissés, d'ardentes et ambitieuses vanités se hâtent de s'y rallier; c'est là qu'est le danger; mais il est grave; le moment presse; chaque minute perdue est irréparable. Comment se fait-il, sire, que,

dans les conjonctures terribles où se trouve la monarchie, M. le duc d'Orléans ne soit point accouru près de Votre Majesté? — Je le crois encore à Saint-Leu, me dit le roi. Mais mon cousin n'accéderait point aux propositions qui lui seraient faites; le souvenir de son père est présent à sa pensée; son fils nous est attaché. — J'osai interrompre le roi dans cet instant. « Sire, lui dis-je, la place de M. le duc d'Orléans, celle de son fils sont auprès de vous; c'est depuis trois jours qu'ils devraient y être, pour confondre par leur présence les factieux qui se servent de ce nom, et pour apprendre à l'Europe qu'ils ne sont point leurs complices. C'est près de vous, sire, que leurs sermens les appellent; c'est en défendant le trône qu'ils doivent mourir; et puisqu'ils n'y sont point venus, sire, que la force les y contraigne. Ordonnez, sire, que des gardes aillent les chercher à Saint-Leu, à Neuilly, partout où ils seront; qu'ils soient, à l'instant même, amenés près de vous : vous serez obéi; je viens de traverser votre garde; elle le demande à grands cris. Ordonnez-le, sire; mais ordonnez-le à l'instant; dans quelques minutes, il ne sera plus temps.»

Le roi était profondément ému; son esprit était vivement combattu; un instant je pus croire qu'il allait céder à ce conseil. « Ordonnez-le,

sire, lui répétai-je, et vous rentrerez dans Paris; vous y rentrerez avec des concessions, sans nul doute; mais avec des concessions qui n'ébranleront point l'autorité royale, et qui ne porteront point atteinte à l'honneur de la couronne; sire, vous rentrerez dans Paris avec le drapeau blanc. — Oui, sans doute, reprit le roi avec une noble vivacité, avec le drapeau blanc, et jamais autrement. »

Ces dernières paroles étaient à peine prononcées, que la porte du cabinet s'ouvre; un officier entre avec précipitation : « Sire, dit-il, les troupes ont évacué Saint-Cloud; les insurgés l'occupent, ils marchent sur Versailles; ils sont au nombre de plusieurs mille. »

Le roi se retourne vers moi, et m'adressant la parole avec vivacité : « Mais, vous m'avez dit qu'une colonne de trois cents hommes seulement marchait sur Saint-Cloud. — Oui, sire, lui répondis-je, j'affirme que je n'ai vu à Boulogne qu'une colonne à peine de trois cents hommes; j'affirme que dans la situation où est Paris, j'ai l'entière conviction qu'il ne sera point sorti par d'autres barrières un nombre d'insurgés de quelqu'importance; et, je le répète encore, il n'y avait à Boulogne que trois cents hommes. » Je prononçai ces derniers mots avec véhémence; l'émotion que je ressentais était vive, car j'étais profondé-

ment convaincu qu'une résolution forte pouvait encore sauver la monarchie, et je voyais que le roi allait être trompé dans ce dernier instant par des bruits mensongers.

Le roi, livré à une profonde douleur, était tourmenté par la plus cruelle irrésolution. Je sortis de son cabinet; je rencontrai dans la galerie et les salons une foule de personnes en proie à l'anxiété la plus vive; la consternation était peinte sur leurs traits; je répétai à tous ce que j'avais dit au roi; mais bientôt l'agitation devient extrême; le bruit se répand tout à coup que dix mille hommes marchent sur Versailles; quelques minutes après, ce n'est plus dix mille hommes, c'est quinze mille hommes, c'est vingt mille hommes avec du canon, qui, dans quelques instans, vont assaillir la ville.

Les souvenirs des journées sanglantes d'octobre se retracent alors à tous les esprits, et viennent glacer d'effroi plus d'un homme de cœur disposé à mourir pour son roi, mais qui frémit à la pensée de lui donner le conseil de rester. Cependant plusieurs aides-de-camp du roi, plusieurs officiers-généraux conservent, dans ces momens terribles, un calme plein d'énergie; mais leurs efforts sont impuissans, une espèce de terreur panique se répand de toutes parts; vainement, au milieu de

cet effroi, quelques hommes de cœur cherchent à combattre cette agitation; les accens de la frayeur étouffent leurs voix; *ils arrivent! ils arrivent!* Tel est le mot avec lequel on ferme la bouche, avec lequel on répond à tout.

Le retentissement de tant de craintes avait quelque chose de lugubre; de tous côtés on n'entend qu'un même cri; il pénètre dans le cabinet du roi; le roi résiste avec un calme plein de courage; mais enfin, pressé de toutes parts par tant de personnes qui crient sans relâche qu'il n'y a pas un instant à perdre, l'ordre du départ est donné.

Dans cet instant, j'entrai de nouveau dans le cabinet du roi. Voici les dernières paroles que je mis à ses pieds:

« Si Votre Majesté a résolu son départ, qu'elle prenne la direction d'Orléans, et qu'à l'instant même un appel soit fait aux provinces; que des officiers soient envoyés dans toutes les directions. Appelez, sire, à la défense du trône, et l'armée et la France, vous serez entendu. »

Le roi me prit les mains avec bonté, et me témoigna que mes conseils étaient loin de lui déplaire. Je quittai son cabinet dans un inexprimable accablement, et je jetai en sortant un dernier regard sur cette galerie de Trianon, où

s'agitaient, dans cet instant terrible, tant de passions diverses.

Les gardes-du-corps et toute la garde royale étaient dans la grande avenue de Trianon. En la traversant, je fus environné par une foule d'officiers qui déploraient ce fatal départ.

Inébranlables dans ces circonstances terribles, tous conservaient, au milieu de tant de cris d'alarmes, le sentiment de leurs forces et de leurs devoirs; comme des soldats français, ils croyaient en eux-mêmes; jamais le caractère du soldat ne s'était montré plus beau et plus imposant. J'ai vu des grenadiers, qui vainqueurs dans cent combats, avaient affronté sans être émus, les glaces du nord et les feux des tropiques; sur leurs visages, sillonnés par des balles ennemies, j'ai vu couler des larmes à l'aspect de cette race auguste qu'une si épouvantable destinée accablait de tant d'adversités. Leur silence avait quelque chose d'imposant et de terrible; leurs regards, pleins de mépris, étaient les seules réponses aux lâches provocations à la désertion que des misérables faisaient entendre autour d'eux.

Soldats français! dans ces jours à jamais lamentables, vous avez fait votre devoir! vous êtes restés fidèles à vos drapeaux! vous avez acquis des droits au respect de la France! l'Europe entière vous

admire ; l'histoire s'avance pour raconter votre fidélité, et vouer au mépris de l'avenir, les traîtres qui peu de jours auparavant se pressaient dans les salons de Saint-Cloud, et vous ont lâchement abandonnés.

Après avoir salué de mes respects ces soldats de la garde royale, nobles représentans de l'honneur français, j'ai vu ce jour-là même, j'ai vu le 31 juillet, le bataillon de Saint-Cyr; j'ai vu ces jeunes élèves, nobles représentans de la jeune France, je les ai vus demander à grands cris qu'on les conduisît à Paris : ils savaient tout; des hauteurs de Saint-Cloud ils avaient vu flotter, sur les tours de Notre-Dame, le drapeau qu'ils voulaient combattre; mais dans leur téméraire ardeur, plus que jamais ils auraient rappelé ce que l'Europe a su de la furie française; pour défendre leur drapeau, ils auraient passé à travers les feux des mitrailles : n'en doutez pas, ils eussent été vainqueurs; car ils avaient promis à l'enfant royal de mourir en le défendant!

Nobles et courageux élèves! si jeunes encore, et déjà vous avez honoré le nom français! Dispersés par la tempête depuis ces tristes journées, dans quelque situation que vos destinées vous aient placés, si vous lisez ces feuilles, puissent-elles vous rappeler que votre noble et généreuse ardeur a

touché jusqu'au fond de l'âme tous ceux qui sont sensibles à l'honneur de la patrie! Vos noms, désormais, appartiennent à l'histoire (1).

Honte éternelle à ces hommes puissans que les dignités les plus élevées appelaient près du trône, et qui n'ont su ni voir ni croire à de tels dévouemens! Il est donc vrai qu'on ne peut reconnaître dans l'âme des autres que ce que l'on possède soi-même! Honte éternelle à ceux qui, interrogés par leur roi, l'ont trompé à Versailles, et plus tard à Rambouillet! Honte éternelle à ces hommes sans cœur qui ont cru que la plus vieille monarchie de l'Europe était abîmée, parce que des insurgés étaient maîtres de Paris! Honte éternelle à ces hommes qui, subjugués par une terreur panique, sont venus dire à leur roi que dix, quinze, vingt mille hommes marchaient sur Versailles! Je ne pouvais faire qu'une chose, je l'ai faite; j'ai donné à ces hommes un démenti dans le cabinet du roi.

Témoin de ce triste départ, je pensai alors que d'autres devoirs m'étaient imposés. J'étais député; je devais, à la face de mon pays, protester contre l'usurpation. Je repris dans la soirée le chemin de Paris. Je traversai cette route où l'on

(1) *Voir* la note (*b*), à la fin de l'ouvrage.

disait qu'il y avait vingt mille hommes marchant sur Versailles. Qu'ai-je rencontré? le dirai-je? J'ai revu ces mêmes trois cents insurgés que le matin j'avais trouvés à Boulogne! Ils se reposaient de leurs exploits de St.-Cloud dans les cafés de Sèvres.

Voilà ce que j'ai vu, de mes yeux vu, et de tels souvenirs sont pour moi liés à une éternelle douleur.

Plus tard, à Rambouillet, le roi a été trompé plus lâchement encore. Il est reconnu par tout le monde, il est avoué par les insurgés eux-mêmes qui ont été à Rambouillet, qu'il n'est sorti au plus de Paris que six mille hommes mal armés, sans artillerie, à pied ou dans des fiacres. Le crime le plus lâche a été commis, pour déterminer le roi à enchaîner le courage d'une garde invincible, si on l'eût laissé combattre. On a osé dire que soixante ou quatre-vingt mille hommes marchaient sur Rambouillet, et ceux qui ont trompé ainsi leur roi venaient de Paris, et avaient traversé la colonne; ils la précédaient.

J'ignore si un tel crime est prévu par le Code pénal; mais, ce que je sais, c'est qu'une telle action voue à l'infamie celui qui en est auteur, ou ceux qui en sont les complices. De tels hommes reçoivent de l'Europe entière le titre de traîtres ou de lâches, c'est à eux de choisir.

Si j'étais prince, je condamnerais ces hommes au supplice de vivre; après les avoir dégradés à la tête de l'armée, après les avoir flétris et montrés ainsi aux soldats, je leur conserverais la vie; et chaque fois que des soldats coupables de désertion recevraient leur grâce, j'exposerais de nouveau le général dégradé au regard de l'armée; j'apprendrais à tous que lorsque des hommes revêtus d'un grade élevé ont trompé leur roi, le droit de grâce n'existe plus; car l'infamie de ces hommes a reçu un caractère indélébile.

Nous venons de retracer quelques traits du triste tableau que présenta la catastrophe de juillet. Quand on a vu de près ces évènemens, quand on a pénétré au fond des choses, on demeure profondément convaincu qu'après la journée même du 29 juillet, le pouvoir monarchique pouvait encore sortir victorieux d'une lutte si déplorable; car, encore une fois, la France ne voulait point le résultat que ces évènemens ont amené.

Nous nous hâtons de le reconnaître, il s'est rencontré, dès le 26 juillet, des hommes de courage dans le parti qui attaquait la monarchie; ce fut une action hardie, sans nul doute, que la protestation des écrivains de l'opposition; aux cris des journaux on a couru aux armes, et cet acte, plus que tous les autres, a amené le résultat du 29;

mais la victoire n'était pas encore à la révolution; les vainqueurs des barricades n'avaient pas encore renversé la monarchie; la royauté était pleine de vie quand elle s'est elle-même frappée de mort. Cette royauté a été subjuguée par la terreur ourdie autour d'elle.

Dans des temps de crise politique, lorsqu'il se rencontre dans de hautes situations, des hommes qui sans courage moral, sans honneur, unissent l'ambition à la couardise, et sont disposés à trahir tous les sermens, pourvu qu'on leur donne de l'or ou de ce que ces misérables appellent des dignités, tout est perdu alors : ces hommes répandent autour d'eux une atmosphère d'irrésolution et de lâcheté; et de cette espèce de vertige ou d'étourdissement, s'élève tout à coup une peur panique qui décide bientôt des destinées du pays. C'est alors que les hommes de cœur ne peuvent plus être écoutés; leurs cris sont impuissans. Ce fut là le triste caractère des jours qui suivirent le 29 juillet.

Si, après ces lamentables journées, la monarchie à St.-Cloud, à Versailles, n'eût point été frappée d'un inexplicable sommeil, si elle eût donné des signes de mouvement et de vie; si, croyant à sa puissance et ayant foi dans elle-même, elle en eût appelé aux provinces, n'en doutez pas, une

si belle cause n'eût pas été perdue; la France eût appris à l'Europe que la monarchie avait cessé d'être tout entière dans Paris; le cri de la royauté eût été entendu de toutes parts; il eût pénétré au cœur de la France.

La garde, fidèle à son drapeau, était à Versailles ce qu'elle fut à Paris. La vertu du soldat restait inébranlable au milieu des clameurs des factions, aussi bien qu'au milieu de toutes les privations. Le soldat n'avait pas de pain, et il résistait à l'or de la corruption. Si on eût rallié ces braves, tous eussent fait leur devoir; soldats, officiers, tous manifestaient les sentimens les plus français, tous frémissaient de colère en voyant la plus fatale irrésolution; car tous s'indignaient à la pensée que tant d'outrages ne seraient pas vengés. Une seule chose eût été difficile; c'eût été de contenir l'ardeur des troupes, et de les empêcher de tirer une vengeance éclatante de tant d'affronts supportés pendant de si longues heures, avec une résignation inouie. N'en doutez pas, les régimens de la ligne, comme ceux de la garde, fussent restés fidèles : les défections étaient rares et incertaines. Les soldats qui abandonnaient leur drapeau, loin de faire éclater des acclamations, étaient mornes et pensifs; je les ai vus passer au milieu d'une multitude égarée qui

les conduisait à la place Vendôme; tous jetaient des regards inquiets sur cette foule qui se pressait autour d'eux; tous, confondus d'un si étrange délire, paraissaient abattus.

Disons-le hautement, dans ces jours si tristes à retracer, ce fut le pouvoir qui se manqua à lui-même, et qui parut comme frappé d'une soudaine apoplexie. Aucun ordre ne fut envoyé ni de St.-Cloud, ni de Versailles, dans les provinces; les heures se sont consumées dans une inaction qui était un véritable suicide. Si on eût fait partir dans toutes les directions tant d'officiers dont le dévouement n'avait point de bornes; s'ils eussent porté des ordres à tous les généraux, à tous les chefs de corps, à tous les préfets, n'en doutez pas, la résistance eût été terrible.

Rappelez-vous l'affreuse situation de nos provinces; rappelez-vous tout ce qu'elles ont souffert de douleurs et d'angoisses, livrées à elles-mêmes, au milieu de toutes les incertitudes, au milieu de mille rumeurs confuses que la Renommée portait de toutes parts. On cherchait une direction; on l'invoquait à grands cris. Tous les royalistes s'adressaient aux agens du pouvoir dont ils connaissaient le dévouement. Les officiers frémissaient de leur inaction; tous demandaient des ordres, et personne n'avait mission pour en donner.

Dans une aussi lamentable situation, que vouliez-vous que fissent les provinces, sans liens entre elles, sans direction quelconque? Elles ont fait ce qu'il était impossible qu'elles ne fissent pas, elles ont subi la révolution.

Que nulle voix ne s'élève pour accuser les provinces! J'ai dit la vérité, dût-elle déplaire; la monarchie s'est abandonnée. Je le redirais encore, je ne suis point né pour flatter ni les pouvoirs ni les peuples; j'étoufferais vainement ce cri de vérité, il sortirait malgré moi de toutes les parties de mon être.

Les provinces ont dû subir la révolution, car la résistance était devenue impossible; mais alors qu'elles l'ont subie, si vous voulez connaître la résistance qu'elles eussent opposée si une direction avait été donnée, rappelez-vous la noble attitude de tant de magistrats, de tant d'administrateurs, de tant de citoyens; sans doute ils ont subi la révolution; elle était devenue la loi d'une inexorable nécessité; mais fidèles à l'honneur, ils ont jusqu'au dernier instant rempli leurs devoirs dans ces conjonctures terribles; ils ont manifesté hautement leurs nobles sentimens, et loin de se courber devant un pouvoir qui leur adressait des menaces, et avait pour organes les cris d'une multitude en délire, ils ont forcé les peuples à res-

pecter leur courage; comme ils étaient sans reproches, ils ont été sans craintes. Que de préfets, que de maires, que d'administrateurs dans toutes les hiérarchies ont su conquérir, dans ces jours terribles, le respect de tous les partis! Que de nobles fidélités pourrais-je citer ici! Lisez le *Moniteur*, vous en trouverez dans toutes les provinces, dans toutes les villes, dans tous les villages (1).

Ainsi donc, plus on observe la situation des choses, plus on se rappelle la disposition des esprits, plus on demeure convaincu que la victoire fût restée à la monarchie, si le pouvoir en eût appelé aux provinces; mais, il faut aussi le reconnaître, il est des circonstances tellement extraordinaires, qu'elles sont au-dessus de l'organisation humaine; l'abattement fut tel, que tout le monde sembla comme frappé par la foudre.

Loin de moi, en retraçant ces si lamentables journées, en déplorant une si inexplicable inaction, loin de moi la pensée d'affliger un roi si digne d'un meilleur sort. Hélas! dans cet instant terrible, sur ce front qui allait être découronné, j'ai lu tout ce qu'il y avait au fond de l'âme de sentimens si nobles et si français; je l'ai

(1) *Voir* la note (c), à la fin de l'ouvrage.

vu triste des malheurs de son peuple; une impression dominait son âme, c'était celle de la douleur; elle était vive sans doute, mais cette douleur n'était point de l'abattement; Charles X était calme encore, et ses inspirations de courage eussent ranimé la France, si la Providence eût permis que des hommes de cœur l'eussent entouré dans ces instans terribles.

Peut être, en de si fatales conjonctures, le souvenir des journées des 5 et 6 octobre vint-il glacer plus d'un cœur. On rappela, au frère de Louis XVI, les crimes de ces temps; peut-être une pensée soudaine vint-elle changer sa résolution : on lui dit que le sang de l'enfant royal pouvait être versé! Prince si digne d'être aimé! Vous qui fûtes le roi de la France, et qu'elle salua de tant d'acclamations, sur la terre d'exil qui vous revoit encore, recevez mes pieux hommages!

Nous l'avons dit, et cette vérité est désormais incontestable, ce ne furent point les vainqueurs des barricades qui renversèrent les Bourbons! Sans nul doute, ils imprimèrent le mouvement; mais ce mouvement n'était point une révolution. La chute du trône est due tout entière aux hommes sans cœur qui ont trompé leur roi. Misérables reptiles, qu'un instinct secret éloigne aux appro-

ches de la tempête! c'est sur ces hommes, quels que soient leurs noms, que j'appelle le mépris de tous les partis; puisse ce mépris effrayer ceux qui seraient tentés jamais de devenir leurs complices.

Ne croyez point que de tels hommes aient eu le courage de combattre aux barricades; ils ne paraissent jamais que lorsque la victoire est décidée. Quelquefois dans leur vie ils ont élevé des barricades, mais c'est autour du trône, pour écarter de ses avenues les hommes de cœur qui allaient dire la vérité à leur roi. Et quand les jours de malheur sont arrivés, ces lâches se hâtent de le trahir pour fixer l'attention du parti vainqueur.

On assure que Charles X, interrogeant un officier-général qui devait à ses bontés le plus haut témoignage de sa royale confiance, lui demanda le nombre des insurgés qui marchaient sur Rambouillet : *Soixante ou quatre-vingt mille*, répondit-il.

Si cet officier eût reçu à l'heure même le châtiment que méritait sa lâche et flagrante trahison; si, livré aux sentimens de mépris qu'inspire aux soldats français une si insigne lâcheté, on eût donné à l'instant l'ordre de marcher, j'affirme que les insurgés de Rambouillet, dispersés à la vue de nos grenadiers comme les feuilles qu'agite le vent, auraient été refoulés sur Paris.

La terreur panique de cette tourbe de lâches que toutes les cours traînent toujours derrière elles, jeta bientôt la confusion de toutes parts. Sans honneur et sans courage, plusieurs de ces hommes, après avoir mendié pendant seize ans à la cour des Bourbons, roulaient déjà dans leurs têtes la pensée de mendier à la cour du nouveau prince. Un trône, consacré par huit siècles de durée, allait s'écrouler; l'Europe entière allait être ébranlée jusqu'en ses fondemens; au milieu de tant de ruines, ces hommes ne s'occupaient que de quelques misérables satisfactions de vanité; dans leurs lâches pensées, ils tremblaient de se compromettre, ainsi qu'ils le disaient eux-mêmes; et pour ne point se compromettre, ils allaient au-devant de toutes les bassesses et de toutes les couardises. Long-temps ils se prosternèrent devant un pouvoir qu'ils fatiguèrent de leurs lâches prostrations; mais comme un cœur d'homme ne battait pas sous ces habits chamarrés d'or, quand les jours de la mauvaise fortune sont venus, ces misérables se sont lâchement dispersés, attendant que de nouvelles antichambres fussent ouvertes, et qu'ils pussent, sous d'autres maîtres, reprendre leurs professions de mendians.

Nous venons de retracer rapidement les temps

qui précédèrent la catastrophe du 29 juillet.

L'ordre de choses que cette révolution essaya de fonder présente-t-il un caractère de puissance, de force et de durée?

Si nous dessinons fidèlement les traits caractéristiques de l'époque où nous sommes, nous aurons résolu ces questions.

Nous nous rappelons ces temps, où l'immortalité fut promise à cet assemblage informe de lois et de décrets révolutionnaires, que des milliers de législateurs décoraient du nom de *Constitution française;* ces Constitutions furent gravées sur des tables d'airain; elles furent saluées du titre d'*impérissables* et d'*immortelles;* et cependant elles étaient détruites avant que les vents n'eussent déchiré les toiles peintes qui recouvraient les pyramides élevées pour en célébrer la venue!

Le pouvoir légitime seul a pu donner à la France une Charte qui a duré plus que toutes les Constitutions ensemble créées par les pouvoirs révolutionnaires : ce fait domine l'histoire des temps où nous vivons, et marque assez quel avenir est réservé aux Constitutions que peuvent écrire sur le papier les pouvoirs sortis des barricades.

Si nous présentons fidèlement l'expression des temps où nous sommes, nous aurons marqué l'a-

venir qui nous est réservé : et quand je parle de l'avenir de la patrie, c'est surtout à la jeune France que je m'adresse, car c'est devant elle que s'ouvre un immense avenir; j'appelle sans crainte ses jugemens sur les lignes que j'écris : quelles que puissent avoir été ses préventions en d'autres temps, je crois à sa loyauté, et j'en appellerais sans peur, du jugement de la jeune France tumultueuse à celui de la jeune France attentive. Ce n'est point à elle, qui combat les demeurants d'un autre âge ou les hommes stationnaires, que j'aurais besoin de rappeler, que le temps apportant sans cesse de nouvelles lumières, vient, dans sa marche, modifier plus d'une fois les opinions des jeunes jours de la vie.

Peut-être, dans les pages que je vais écrire, aurai-je le malheur de lui déplaire; certes, j'en serais affligé; mais je sens au fond de l'âme que je porte à ses destinées un trop vif intérêt pour l'outrager jamais par des flatteries. J'ai pour cet âge heureux de la vie la sympathie la plus vive et la plus vraie; et si mes cheveux gris ne m'avertissaient tristement que les années m'en éloignent, tout m'y ramènerait sans cesse; j'aime à le suivre jusque dans cet entraînement qui le porte à quitter les routes battues, pour se jeter, plein d'une noble ardeur, à travers des routes qui

ne furent point frayées encore; j'aime cette puissance d'enthousiasme, et pour le dire d'un mot, je crois que tous les sentimens généreux battent dans des cœurs de vingt ans.

Puisse la jeune France, s'élevant au milieu du mouvement des esprits en Europe, accomplir les grandes destinées qui lui sont promises! Dans cette route de labeur, mais de gloire, elle a moins à redouter les cris impuissans de ses détracteurs, qu'à se mettre en garde contre les lâches flatteries de ceux qui la détourneraient d'une si haute mission, pour la jeter dans des voies de péril, à travers une route marquée par des abîmes (1).

Le problème que nous devons résoudre est donc celui-ci : Qu'a fait le pouvoir du 29 juillet dans les intérêts de la gloire et de la prospérité de la France? On l'a proclamé, ce pouvoir devait ouvrir aux peuples une route inconnue de félicité et de gloire; réalisant toutes les conquêtes de la pensée humaine, il devait marcher à de nouvelles encore, dans des voies d'une progression indéfinie.

Qu'a-t-il fait de si grand qui puisse lui donner le droit de dire qu'il a tenu ses promesses? Ici les faits parlent plus haut que les tristes déclamations

(1) *Voir* la note (*d*), à la fin de l'ouvrage.

d'une presse servile; et les faits se présentent avec un tel caractère d'évidence, que le pâtre du village en a la conscience aussi bien que l'observateur.

On ose encore prononcer le nom de *Charte;* et cette lâche hypocrisie, il faut le dire, frapperait seule d'un caractère de réprobation les temps où nous vivons. Oui, la Charte fut invoquée dans le combat; mais la Charte fut déchirée après la victoire. Cette Charte restera dans l'histoire l'éternelle condamnation de ceux qui se sont appelés les *sauveurs de la France*, car elle dira à qui fut promise l'inviolabilité; elle apprendra à la postérité, qui mérita le nom de *parjure!*

Il n'y avait pas là l'ombre du vague, la possibilité d'un doute; ces mots textuels d'*inviolabilité royale* sont tellement clairs, que lorsque cette inviolabilité a reçu une atteinte mortelle, il faut avoir un front qui ne rougit jamais pour oser encore prononcer le nom de *Charte.*

Pour nous, qui n'avons pas la coutume de nous traîner derrière le char des vainqueurs; nous, qui n'abdiquons pas le droit d'exprimer notre pensée, nous dirons, à ceux qui se sont proclamés les *sauveurs de la France*, ce que l'avenir dira d'eux; dussent-ils encore nous parler de leur courage, nous leur dirons que leur œuvre fut

une œuvre d'hypocrisie et de peur; nous leur répéterons qu'au roi seul appartenait le droit de les délier de leurs sermens. Et ici, ce ne sont pas les principes constitutifs de l'ancienne monarchie française que j'invoque, c'est la Charte elle-même. Alors qu'il serait évident, dans l'esprit de tous, que les ordonnances portaient la plus manifeste atteinte à la Charte, l'inviolabilité royale était encore un devoir, car cette inviolabilité était écrite dans la Charte; nul ne pouvait y porter atteinte sans crime. Et remarquez-le, ces principes avaient été consacrés par toutes les opinions à la tribune; toutes plaçaient le roi dans une région où nul n'avait le droit de l'atteindre; les ministres seuls étaient responsables : tous l'avaient dit cent fois. Ces vérités se présentent avec de tels caractères d'évidence, que l'on rougirait d'établir une controverse sur de telles questions.

Quand toutes les lois humaines ont été foulées aux pieds, il faut mieux avouer sans feinte, que tant de paroles solennellement répétées à la tribune, ne furent qu'un des actes de la comédie de quinze ans. Tous reconnaîtront alors, dans les sauveurs de la France, une puissance d'hypocrisie qui laisse loin derrière elle tout ce que jusque là on pouvait imaginer; et puisque les mots de *tartufferie* et de *couardise* sont devenus, dans le diction-

naire politique de tels hommes, synonymes de *loyauté* et de *courage*, il faut se hâter de proclamer leurs titres à l'estime de la France.

Et ici je m'adresse à M. le président du conseil des ministres, dont les étranges circulaires semblent être empruntées aux traditions de la police de Venise, ou à celles du comité de salut public.

Nous ne sommes, dites-vous, qu'une poignée de vaincus... Mais d'où viennent donc alors vos étranges frayeurs? Nous sommes donc des hommes bien redoutables! Certes vous nous donnez le droit de concevoir de nous-mêmes une conviction de puissance et de force; car si nous ne sommes qu'une poignée de vaincus, la peur ne vous est plus permise. Et vous qui nous appelez *vaincus*, dites-nous donc où fut livré le combat; j'ai ouï dire que les combattans de juillet ne vous avaient point comptés dans leurs rangs. Mais si nous devons accepter ce titre de *vaincus*, il faut vous résigner, vous aussi vous devez le subir; je vais vous l'apprendre.

Vous souvenez-vous des temps où j'eus l'honneur d'être votre collègue à la Chambre? Vingt fois j'attaquai à la tribune le principe de la révolution française, la souveraineté du peuple : vous qui étiez assis sur les bancs de l'opposition, vingt

fois vous m'avez dit qu'il n'était plus question de la souveraineté du peuple; et quand je persistais dans ce système d'attaque, vingt fois vous m'avez dit que vous partagiez toutes mes doctrines sur le principe de la légitimité. Certes, ce n'est point moi qui douterai de votre franchise; je devais croire à la loyauté de vos paroles, j'y crois encore; mais expliquez-le, si nous étions unis alors par les mêmes principes, dites-moi donc à quel jour, à quelle heure vos doctrines furent changées; dites-moi donc enfin comment il se fait que vous qui n'avez pas combattu, vous vous appeliez *vainqueur*, et que vous m'appeliez *vaincu*.

Qu'eussent donc fait les sauveurs de la France si la sédition de juillet eût été comprimée? Qu'eussent-ils donc fait, si, à la tête de sa garde, le 30 juillet, le roi fût rentré dans sa capitale? L'hypocrisie eût été leur refuge. Le 28 juillet encore, ils disaient que loin d'eux était la pensée de combattre l'autorité royale; c'était dans leur langage une question de résistance au ministère. Gardez-vous de croire qu'ils eussent révélé cette haine qu'au fond du cœur plusieurs avaient vouée aux Bourbons; ils eussent fait ce qu'ils firent pendant si long-temps; c'eût été un nouvel acte de la comédie de quinze ans.

Vous rappelez-vous ces adresses où respirait

l'enthousiasme de la fidélité; vous rappelez-vous ces protestations de dévouement où sont inscrits leurs noms.

Les sauveurs de la France fussent venus renouveler leurs sermens aux pieds du trône; on les eût vus dans les antichambres mendier les faveurs du pouvoir.

D'autres évènemens se sont accomplis, et vous les voyez aujourd'hui, sans qu'ils aient pris part au combat, devenus régulateurs d'un pouvoir sorti des barricades aux cris de liberté; vous les voyez devenus régulateurs d'un pouvoir qui devait être l'expression des vœux de la jeune France; ils s'en vont, exhumant dans les archives de la Convention et de l'Empire, des lois de tyrannie que le mépris des peuples a dès long-temps flétries; la peur et l'impuissance, voilà les traits distinctifs que vous retrouverez partout; ils frappent tous les regards, vous les retrouverez à la fois au dehors comme à l'intérieur.

Qu'a donc fait ce pouvoir pour la gloire de la France? Demandez-le à l'Angleterre. La joie de l'éternelle rivale du nom français vous l'apprendra assez. Si quelquefois, pour séduire cette tourbe de niais qu'il traîne à sa suite, ce pouvoir semble élever la voix dans les feuilles qu'il solde, bientôt après il a demandé grâce, tout est dé-

menti; il est résigné à subir tous les outrages.

Vous le voyez emprunter à l'empire et ses chambellans et ses hommes de police. Vous le voyez descendre jusqu'au directoire, et recruter ces vieux débris de toutes les tyrannies, ces émérites du comité de salut public, ces hommes courbés sous le parjure, espèce de médailles dont on ne peut plus reconnaître l'empreinte tant elle s'est effacée à force de passer dans toutes les mains.

Dans les accès d'une irritation née de l'impuissance et de la peur, vous le voyez chercher son refuge dans la police; il est des hommes descendus si bas dans l'échelle de la dégradation humaine, qu'on ne peut écrire leurs noms. Ces hommes sont devenus les confidens du pouvoir; ils ont eu part à ses actes; ils ont été chargés de ses missions; enfin on a vu se réaliser toutes les conceptions de cette police générale, espèce de monstre né de l'accouplement de l'anarchie et du despotisme!

C'est, il faut l'avouer, une grande misère des temps où nous sommes que les hauts faits de ces héros de la peur. Toutes leurs tristes combinaisons de couardise, ils les ont décorées du nom de courage! Partout nous retrouvons leurs lâches pensées, partout nous retrouvons leurs outrages à la France.

Ainsi donc, il faut pour leur complaire, que nous devenions infidèles à tous les souvenirs de l'histoire du pays; il faut que nous insultions à cette race antique née du sang français, et qui cimenta son union avec la France par le sang versé sur les champs de bataille; il faut que nous séparions ce que les siècles ont rendu indivisibles, la France et les Bourbons.

La gloire des Bourbons, leur sang versé dans l'Europe, dans l'Afrique, chez cent peuples divers des bords de l'Orient à ceux de l'Occident; ce sont là des souvenirs séditieux; ces souvenirs doivent être proscrits sans retour. Le passé doit être pour nous un désert; nous devons devenir semblables à ces peuples nomades qui n'ont point de patrie, et ne peuvent dire où fut le berceau de leurs pères! Fils ingrats de la noble France, il faut que nous perdions jusqu'à la mémoire de tant de souvenirs qui illustrèrent le pays; il faut qu'à la face du monde, on nous voie renier jusqu'à la pensée de la gloire qui inspira tant d'immortelles actions!

Si, laissant là Paris avec toutes ses corruptions, j'observe l'action du nouveau pouvoir dans nos provinces, j'entends raconter de toutes parts de misérables combinaisons ourdies sans cesse pour assouvir de petites haines, de petites colères; de lâches espionnages, des primes données à la dé-

lation, ce sont là les occupations de tous les jours de tant d'administrateurs dont le nom seul est une honte. A peine en rencontre-t-on quelques-uns qui honorent, par des lumières et du courage, le parti qu'ils paraissent servir. La plupart, étrangers à tous les sentimens élevés, n'ont pas même subi l'entraînement d'illusions généreuses; ils ont mendié une place pour avoir de l'argent et satisfaire leurs pensées de vanité et de colère.

La France voue au mépris, dans quelque rang qu'ils soient placés, ces hommes transfuges de tous les partis que l'on voit se prosterner aux pieds des nouveaux pouvoirs, essayant de faire oublier, par une servilité nouvelle, leur ancienne servilité pour le pouvoir qui n'est plus. Toujours de tels hommes ont des injures en réserve contre le parti qu'ils viennent de quitter au service du parti qui les solde, mais qu'ils trahiront plus tard. Ce sont ces hommes, honte des temps où nous sommes, qui reçoivent la mission d'administrer la France! Vous les voyez accourir dans nos provinces, le fiel dans le cœur et l'injure à la bouche; ce sont eux qui, dans leurs circulaires, dévouent à toutes les fureurs ceux pour lesquels ils ont inventé le nom de *carlistes*. S'ils eussent vécu dans la révolution, n'en doutez pas, vous les eussiez vu suivre le char des victimes jusqu'au pied de l'échafaud, pour

leur redire les outrages de ces temps. Autour de ces étranges missionnaires, viennent se rallier dans les provinces, cette tourbe d'hommes dégradés que les révolutions traînent après elles, ainsi que les jours d'orages jettent sur la plage des débris immondes.

Dans cette série d'années qui forment les temps de la restauration, nous avons dû remarquer qu'à travers toutes les fautes du pouvoir, la France était cependant arrivée à un degré de prospérité, à un développement de richesses matérielles dont le souvenir semble être maintenant un rêve. Le mouvement du travail était prodigieux alors; on observait une amélioration réelle dans la condition des classes même les plus inférieures de la société; toutes avaient le sentiment de leur bien-être.

D'autres temps sont venus, toutes les conquêtes de l'industrie, toutes les merveilles que seize ans d'un prospérité sans modèle dans l'histoire des peuples avaient développées, tout est livré aux chances du hasard ou frappé d'inertie, tout languit ou tout meurt.

A des temps marqués par le développement progressif de la plus active industrie, à des temps d'ordre, de travail et d'accroissement de richesses, ont succédé des temps marqués par une sé-

rie continuelle de troubles et de désordres. Les émeutes sont devenues l'histoire de tous les jours; la misère avec tout ce qu'elle traîne d'horrible à sa suite est partout; les malheureux, écrasés sous le poids des impôts, sont dépouillés des haillons qui les couvrent; les agens du fisc viennent les livrer à l'encan.

Nos cités, riches, en d'autres temps, d'une population active, sont devenues en proie à toutes les agitations; le sang français est versé par des mains françaises dans la seconde ville du royaume, dans cette ville illustre entre toutes celles des Gaules, dans cette ville où l'esprit d'ordre et de probité porta si loin la renommée de ses conquêtes industrielles, dans cette ville toujours fidèle à la religion de la patrie, dans cette ville qu'un ministre du haut de la tribune osa flétrir du nom de lâche, ignorant peut-être qu'elle avait reçu de l'Europe entière le titre d'héroïque, alors que ses vaillans habitans mouraient en défendant leurs murs contre la tyrannie de la Convention; un jour viendra où Lyon, donnant à cette parole un éclatant démenti, montrera que ses vaillans citoyens, toujours dignes d'eux-mêmes, n'ont point dégénéré de leurs pères, et, comme leurs pères, s'unissent dans les principes d'ordre, de justice et de liberté.

Observez-le, et partout vous retrouverez ce caractère d'impuissance, signe caractéristique du pouvoir de juillet, il se révèle de toutes parts; il ne peut rien créer, il ne peut donner la vie à rien, car il n'est animé lui-même que d'une vie factice, son souffle est glacé, c'est un souffle de mort.

Mais, dans l'irritation de son impuissance, vous le trouverez toujours s'acharnant à détruire; vous le trouverez toujours prêt à obéir aux cris des barbares qui demandent que nos vieilles basiliques, monumens contemporains des premiers temps de la foi de nos pères, tombent aux clameurs de la police, sous le marteau des Vandales.

Comme aux temps du Directoire, il ordonne que des monumens soient mutilés; il place le ciseau sur tout ce qui rappelle les vieux souvenirs de la patrie; il arrache ces lis, emblême de la puissance de la France; partout il imprime sa souillure; il s'en va dégrader, jusque dans le palais de nos rois, les peintures où sont représentées les armes que portaient dans les combats François Ier et Henri IV!

Dans ses lâches irritations, ce pouvoir a fait plus que la Convention elle-même! Cette Convention qui amassa tant de ruines, respecta ce jardin, que sous l'inspiration d'un grand roi, créa le

génie de Lenôtre, et que l'Europe envie à la France.

D'autres temps sont venus; ce n'est plus le génie des arts que l'on interroge, ce sont les inspirations de la police que l'on écoute. A sa voix, de larges fossés sont creusés, et des redoutes semblent destinées à défendre une forteresse.

Ne croyez pas que sous le joug de si misérables pensées, vous puissiez voir jamais s'élever des monumens que respectera le temps! Des obélisques en bois, dont les peintures déchirées par les vents, rappelleront à la France le progrès des arts sous le règne du Directoire, deviendront les merveilles de l'époque où nous sommes.

Quels traits présentent donc les fastes de ce pouvoir? Des séminaires pris d'assaut et transformés en corps-de-garde. La dévastation de nos églises à la vue de la garde nationale accourant l'arme au bras, et des autorités, venant régulariser par leur présence cet odieux sacrilége; Saint-Germain-l'Auxerrois condamné à être rasé, parce que cette antique basilique porte empreinte sur ses murailles des monumens de la piété des enfans de saint Louis; des prêtres placés sous la surveillance de la haute ou basse police, et voués à tous les ressentimens de la haine; des primes données à toutes les délations, et des circulaires

de ministres transformant les administrateurs de tous les rangs en misérables inquisiteurs.

Voilà, entre tous, un des hauts faits de ces hommes. De pieux solitaires priaient Dieu et cultivaient la terre; toutes les religions respectaient tant de vertus consacrées par tant de bienfaits. L'avenir refusera de le croire, des soldats ont été conduits dans cette sainte retraite, pour arracher à leurs travaux, à leurs prières, des hommes qui ne demandaient à la France qu'une croix et un tombeau!

Sur cette terre de franchise et de liberté, sur cette terre où partout l'on retrouve ces chartes de nos rois qui marquèrent nos progrès dans la civilisation, vous voyez le pouvoir attenter aux lois de la propriété. Si ce sont là les exploits que vous avez rêvés, vous pouvez en publier le bulletin. Des vieillards ont été jetés sur les pierres du grand chemin! vous avez vaincu des prêtres! La victoire est à vous.

Mais, croyez-le, de si lâches outrages à la religion de la patrie ne resteront point impunis! La croix qui a conquis l'univers, la croix contre laquelle vous armez vos fureurs sataniques, la croix triomphera de vos lâches fureurs! Au défaut des lois, le mépris des hommes vengera sur la terre tant d'hypocrisie et tant de lâcheté!

Un fait seul, dira dans l'avenir quels furent les hommes auxquels advint le pouvoir : les journaux soldés par la police, couvrent de leurs honteux éloges des magistrats ordonnant que l'image du Christ serait arrachée du sanctuaire de la justice; nos croix sont renversées! et sur leurs débris s'élève le symbole de la plus exécrable tyrannie, le symbole, que par une dérision amère, on osa nommer l'arbre de la liberté.

Si j'observe nos rapports avec l'étranger, quels exploits ont donc marqué ces temps? qu'a donc fait le pouvoir de juillet pour la gloire de la France? Toujours tremblant, toujours aux pieds de l'étranger, il a subi toutes les inspirations de la peur, et l'histoire ne citera qu'avec dégoût, ce triste enchaînement de mensonges, de déceptions et d'intrigues. Dans ses misérables pensées, ce pouvoir a rêvé une France qui deviendrait la risée de l'Europe.

Où sont-ils, ces soldats qui ont affranchi les mers? où sont-ils, ces soldats qui furent vainqueurs sur ces plages funestes à Charles-Quint, et non loin de ces rivages qui rappellent encore le souvenir de la vaillance des croisés français? Où sont-ils, ces soldats vengeurs de l'Europe outragée, ces soldats triomphant, aux cris de vive le roi! de barbares trop long-temps la honte de la civilisation?

Ils ont fui loin de nous ces jours, où la vieille monarchie vit saluer par un dernier triomphe l'étendard de la France; car la gloire ne manqua jamais à ses drapeaux.

L'armée qui avait affranchi les mers, est tristement délaissée, livrée à toutes les divisions, à tous les dégoûts; les officiers expient, par des disgrâces, les récompenses qu'ils auraient méritées. Le jour n'est pas loin, peut-être, où le pouvoir cherchant ses inspirations dans le cabinet anglais, donnera l'ordre d'évacuer un pays soumis par nos armes.

Et la Pologne! quel nom viens-je de rappeler? Ses soldats ont combattu en évoquant les souvenirs de gloire de leur patrie! Le monde entier a redit leur vaillance : ils sont tombés! et leurs regards mourans se sont tournés vers ce pouvoir qui ne les appela au combat, que pour les abandonner dans la lutte fatale où ils devaient succomber.

Il est au cœur de l'Europe une nation qui fut toujours passionnée pour la gloire; l'histoire de la France l'atteste assez; ce sentiment, elle le poussa jusqu'au délire : la gloire est la vie de la France. Nous la retrouvons ainsi à travers ses révolutions et ses âges divers. La France peut supporter tous les revers, si la gloire est attachée à ses malheurs; mais, privée de la gloire, elle languit, car c'est

la vie qu'on lui refuse; et dans sa douleur inquiète, ses cris accusateurs s'élèvent de toutes parts.

Nous ne sommes plus au temps où le léopard fuyait à la vue des étendards français; des jours plus tristes sont venus, et la gloire des armes pourrait-elle être comprise par des hommes élevés dans les comptoirs, et qui demandent leurs inspirations à la bourse!

Ce n'est plus pour faire respecter le nom français à l'étranger que nos soldats sont armés; ils demandent la gloire, et ils sont condamnés à subir tous les outrages; ils demandent la gloire, et chaque jour on les amène sur ces places où se forment des émeutes. On veut qu'ils prêtent leur appui, à ces bandes devenues auxiliaires du pouvoir, à ces bandes qui ont reçu dans le sanctuaire de la justice, une désignation, qui seule marquerait dans l'avenir le caractère des hommes de ces temps.

Vers quels champs de bataille a-t-on conduit les soldats français?

Vous les avez condamnés à investir quelques châteaux sous les ordres de la police; eux, qui ont soif de combats et de victoires, vous les avez réduits à être garnisaires chez les Vendéens et chez les Bretons! Ils ont subi plus d'outrages en-

core ; ils ont été condamnés à arrêter des prêtres et des femmes !

J'en ai dit assez, notre douleur est trop vive, elle ne nous laisse point la force d'achever le récit de tant de hontes ; d'autres que nous retraceront ces jours d'humiliation, où la France fut abaissée aux pieds de l'étranger ! d'autres que nous retraceront ces jours dont on cherche vainement les semblables dans les plus tristes pages de notre histoire ! d'autres que nous retraceront ces jours où les soldats français qui virent fuir tant de fois devant eux les étendards anglais, furent armés pour appeler un préfet anglais à la tête des Belges !

D'autres que nous rediront ces jours, où l'on osa donner l'ordre à des soldats français de rester en sentinelles devant le monument élevé à Waterloo....

Après un tel fait, il n'y a plus de paroles à dire ; tout est possible à la peur.

Lorsque la révolution de juillet vint porter atteinte au principe que le temps avait consacré, et sur lequel reposait l'ordre social, les esprits épouvantés se livrèrent aux plus sinistres pressentimens ; toutes les craintes vinrent agiter la France ; le souvenir des crimes de la première révolution troubla toutes les pensées. Si la révolution de juillet regarde comme une de ses gloires ce sentiment d'effroi

qui se manifesta de toutes parts, certes nul ne peut la lui contester; la France entière témoigne que ce fut là sa première impression; dans ces jours d'épouvante, elle regarda possible le retour de ces temps à jamais horribles, auxquels peut-être l'avenir refusera de croire, et que l'histoire a flétris sous le nom du *règne de la terreur*.

Nous allons nous livrer à l'examen de cette question qui appelle à un si haut degré la pensée de tous : Le retour de la terreur est-il possible en France? Et d'abord nous allons dire rapidement ce que furent ces temps; c'est un écrivain célèbre qui en traça le tableau (1).

« D'autres que moi peindront en détail ce règne de la terreur, où pour l'éternelle humiliation des ambitieux sans génie, on vit le plus obscur satellite de la philosophie moderne s'élever au trône par un sentier que les philosophes lui avaient ouvert de leurs mains *et pavé de leurs têtes*, époque où sur une surface de trente mille lieues carrées, six cent mille Français se trouvèrent tout à coup sans asile et sans issue; où chaque loi ajoutait à la lâcheté plus encore qu'au désespoir; où l'on ne savait plus que gémir, payer et mourir; où tout était en réquisition et dans les fers;

(1) Rivarol.

où tout fut victime et bourreau; époque sans exemple, où les pères et les enfans, poussés par milliers aux frontières, y venaient en tremblant pour y faire trembler l'Europe; ils y arrivaient, dis-je, courbés par la crainte; mais, grâce à la politique des puissances, ils y trouvaient d'abord la brillante distraction des victoires, qui les relevait, et on vit pour la première fois peut-être la peur orgueilleuse et l'orgueil tremblant; on vit la première armée qui ait encore marché entre la terreur et la gloire, entre les triomphes et l'échafaud; et cependant la nation, écrasée au dedans et redoutée au dehors, consternée de ces massacres sans fin, et confuse de ces victoires sans fruit, attendait en frémissant un nouveau Dieu et un gouvernement inconnu. L'agonie de ce peuple a duré quatorze mois, et il n'a pas tenu aux ennemis de l'humanité, tant intérieurs qu'extérieurs, que le dernier Français ne se soit enfin trouvé en présence du dernier bourreau. »

« Cette effroyable crise s'est appelée *gouvernement révolutionnaire ;* expression indéfinissable, monstrueuse alliance de mots, préparée par la philosophie du siècle! Que de calamités, que de crimes, ce mot seul me rappelle... Le signal est donné; plus d'autorités constituées, tout est *comité* ou *tribunal révolutionnaire ;* la souverai-

neté du peuple est suspendue; ses représentans, déclarés inamovibles, cessent d'être inviolables : car il faut qu'un parti règne, et que l'autre périsse. La nation entière tombe à la fois en état d'interdiction et de conspiration, mineure pour agir, et majeure pour le supplice; elle tombe et se débat sous les poignards de cent mille assassins. Quel est ce char mystérieux, immense, dont les roues innombrables vont en tout sens, chargé de chaînes et d'échafauds, de têtes coupées et de sceptres brisés? C'est le char de la révolution. Et ce peuple hideux et couvert de haillons, aux yeux hagards, aux bras ensanglantés, qui se presse autour du char? C'est le peuple de la révolution... Mais le char avance, aplanissant tout; il roule continuellement dans les places publiques, dans les rues, devant les portes, parcourant la France, traînant ou écrasant mille victimes par jour, et la nuit ne ralentit pas sa course. Sur le char est assise la révolution, le soupçon en avant et la hache à la main. Le bruit lugubre de sa marche couvre celui de la guerre, et le canon qui gronde et tue au loin paraît doux et brillant à des imaginations profondément épouvantées des coups imposans, perpétuels et sourds de la guillotine. Point de douleur éclatante, tout est glacée d'horreur; point de retour

sur sa fortune et sur sa famille, tout est à la révolution; point de pitié pour la vieillesse, la jeunesse et l'innocence, tout est nécessaire. Il faut que le sang coule, que les villes tombent, que la nation diminue; il faut que le brigand aguerri et que le pauvre oisif et abruti mettent la France à leur portée. Je n'entends qu'un cri : *La révolution ira, le char avancera.* Eh quoi! tant de villes sans communication, tant de bouches sans murmures, tant de populations sans mouvement! La terreur comprime tout, la terreur isole tout. Vieux respects, propriétés antiques, droits, humanités, vous êtes des conspirations, sanglots étouffés, soupirs et gémissemens, vous êtes des signes de contre-révolution. La terreur est la justice... Cependant les maisons se ferment, les chemins se couvrent d'herbes, et les murailles de listes mortuaires. Quel silence! la nation entière est aux écoutes; quelques journaux lui disent froidement les décrets du jour et le nombre des morts. »

« Tout Français est soumis, rampant, fidèle, et tout Français est suspect; on passe, on s'examine à la dérobée, de peur de se reconnaître; on se reconnaît pour s'éviter. Quand on marche au supplice, il n'y a qu'une ancienne réputation ou quelque rôle éminent dans la révolution qui

vous attire un regard, un mot, ou quelques féroces applaudissemens de ce peuple occupé, et le spectacle sanglant du lendemain vous efface à jamais. Accoutumé à voir tomber, massacrer, exhumer ses victimes, le peuple les suit avec le sentiment révolutionnaire. La subsistance est assurée à la foule qui entoure le char et à la multitude qui combat aux frontières; sur tout le reste, la pâleur de la faim et les ombres de la mort. On ne compte qu'avec la révolution et sur la révolution; c'est elle qui nourrit et dévore, qui élève et renverse, qui produit et détruit. »

« L'or n'achète plus la vie, et ne saurait payer la fuite; et cependant la corruption est dans le sein de la barbarie. Mais si tout se vend, rien ne se garantit; c'est toujours *sauf la révolution et la guillotine*. Tel vient mourir après s'être racheté six fois. N'espère pas, citoyen timide, te réfugier parmi les bourreaux en promettant d'être un scélérat; il faut l'avoir été. Ce ne sont pas des crimes à venir, mais des crimes commis et connus, qu'on te demande. Et cependant on peut être coupable de tant de manières envers la révolution, que peu de scélérats lui échappent: car la révolution n'est pas un froid tyran qui calcule ses coups; c'est un tyran affamé, qui n'épargne ni ses pourvoyeurs ni ses satellites; un

tyran entraîné, qui ne peut s'arrêter qu'il ne tombe; mais le char de la révolution résiste par sa masse, et dure par son mouvement. »

« Où fuir? à qui parler? à qui se confier? Ce n'est plus comme au temps des rois, où un exil vous recommandait au public, où la disgrâce honorée trouvait partout des asiles; mais ici pas une retraite, pas un cœur, pas une larme. L'ennemi d'une nation! il tombe tout à coup dans une excommunication universelle; sa femme et ses enfans frémiraient à sa vue; il faut que de sa main il abrége son supplice et termine sa vie, ou qu'il vienne lui-même s'offrir à l'échafaud, où tout aboutit. »

« Philosophie moderne! où nous as-tu conduits, et à qui nous as-tu livrés? Sont-ce là tes saturnales, tes triomphes et tes orgies? Sombre nuit apparue au nom de la lumière; vaste tyrannie, au nom de la liberté; profond délire, au nom de la raison; sanglans outrages, insultes recherchées, affronts inhumains, on ne saurait vous peindre trop fidèlement pour être utile, ni trop vous atténuer pour être cru. »

« Ainsi fut traitée la nation française, cette nation plus légère que la fortune, et dont le fier courage semblait défier un tel système d'oppression. »

Voilà ce que fut la France sous le règne sanglant de la terreur. Nous en avons rappelé le trop fidèle tableau, j'en appelle aux contemporains. Eh bien! nous le disons hautement : *Non, le règne de la terreur n'est plus possible en France!* Nous aurons rendu cette vérité irréfragable aux yeux de tous, lorsqu'après avoir indiqué la situation morale des temps actuels, nous aurons rappelé quelle fut la disposition des esprits dans les temps qui suivirent cette époque.

Si nous observons les temps où nous sommes, certes nous voyons de honteuses passions s'agiter au cœur de la société; et lorsqu'on ramène ses souvenirs sur un passé terrible, on peut comme alors, être effrayé de leurs redoutables effets.

C'est à l'envie, à l'envie avec tous ses tourmens, que ces cœurs flétris obéissent sans relâche. Dans ces grands évènemens qui troublent le repos des nations et remuent la société jusqu'en ses fondemens, de tels hommes n'ont vu que de misérables combinaisons de vanité et le lâche triomphe de leurs haines, de leurs passions.

Toutes les misères dont leur âme est tourmentée, toutes les haines qu'ils ont vouées aux supériorités quelles qu'elles puissent être, supériorités de naissance, supériorités de fortune, supériorités d'esprit et d'âme, ils les ont toutes con-

fondues dans un même sentiment, car toutes excitent leur rage. Pour le dire d'un mot, toute la laideur de leur âme ils l'ont mise en relief; puis, prostituant des noms sacrés, des noms qui font remuer toutes les fibres des cœurs généreux, des noms qui seuls inspirent tous les sacrifices, tous les dévouemens; ces misérables, enveloppés dans leur robe d'hypocrisie, ont osé invoquer les noms de *patrie* et de *liberté!*

Nous avons lu au fond de ces cœurs; il y a du sang; mais leur impuissance est aussi manifeste que leur colère; nous le prouverons.

Il s'est rencontré des hommes, qui après plus d'un quart de siècle, ont dit ce que nul n'eût osé croire possible; tout à coup ils ont pris Robespierre et Marat pour leur idole. Etrangers à tous les crimes de cette époque, ils n'ont pas répudié cet héritage de sang. Nous acheverons, se sont-ils écriés, l'œuvre qu'ils commencèrent!

Il faut bien le reconnaître, c'est là un de ces phénomènes, que toutes les prévisions n'auraient pu croire possible.

Ces hommes sont peu nombreux, sans nul doute, mais ils existent; car ce sont eux qui nous ont confessé leurs sombres pensées : le dirai-je? on en rencontre même dans le jeune âge de la vie! Jamais de tels êtres ne ressentirent une ins-

piration généreuse; car ce n'est point un cœur d'homme qui bat sous leurs poitrines; observez-les, et vous reconnaîtrez que leur esprit est étroit et resserré; les lumières pénètrent difficilement dans la tête de ces sophistes au caractère farouche et inflexible.

Lorsque les nations n'ont point été ramenées à l'ordre par la puissance des bienfaits, les révolutions entrent dans l'action de la Providence; et si cette arène sanglante s'ouvrait devant nous, n'en doutez pas, vous verriez de tels sophistes ordonner tous les crimes, avec autant de calme qu'ils en conçurent la pensée. C'est vers eux, que par un instinct secret, se rallie cette tourbe d'hommes représentans de la spoliation et du meurtre, cette tourbe d'hommes que traînèrent toujours à leur suite toutes les révolutions.

Puisse parmi la jeune France, tout ce qui porte un cœur généreux, élever la voix pour flétrir une dépravation aussi inouïe; car si nous gardions un lâche silence, un tel scandale deviendrait, dans l'histoire, la honte des temps où nous sommes.

Au milieu de tant d'hommes, qui vers la fin du siècle dernier, attachèrent leurs noms à de si grands crimes, deux surtout semblèrent avoir amassé dans leurs cœurs une puissance de haine

telle que le sang la redouble sans pouvoir l'assouvir jamais : ce furent Marat et Robespierre. Il est donc vrai qu'il existe en France des hommes formés sur ces types odieux !

C'est ainsi que l'on s'explique, cette haine farouche que plusieurs ont vouée aux Bourbons ; c'est la gloire, surtout, qu'ils poursuivent dans ce nom. Seuls, de tels hommes seraient peu redoutables sans doute ; mais ils ont pour complices une tourbe de lâches et d'ambitieux. Tout ce qui porte le caractère de la grandeur et de l'élévation, tout ce qui est sacré pour les cœurs français, a droit à leurs fureurs. Ces souvenirs, qui dominent l'histoire de tant de siècles, les importunent et les irritent. Si leurs lâches désirs eussent été accomplis, le poignard de Louvel eût frappé tout ce qui restait du sang des Bourbons ; et quand on descend par la pensée au fond de ces cœurs, quand on observe surtout les évènemens accomplis, il est difficile de croire que le crime de Louvel fut un crime isolé ; non, ce ne fut point là une pensée solitaire. Louvel ne fut qu'un instrument ! Mais qui arma son bras ? Déjà d'étranges rapprochemens ont conduit à d'épouvantables conjectures ! Le temps éclairera d'horribles mystères ! L'heure approche où peut-être la Providence permettra que tout soit révélé.

Si les pensées de tels hommes étaient exaucées, certes de nouveaux crimes viendraient ensanglanter la France; mais la France a lu au fond de leurs cœurs, ils le savent; observez-les, le regard d'un homme de bien les agite d'un frémissement convulsif; car ils ont compris que l'impunité ne serait plus accordée à leurs crimes; car ils ont compris que les honnêtes gens ont enfin connu leur puissance; c'est là, c'est dans cette conviction, qu'est l'ancre de salut de la France, et cette ancre a ses racines dans nos intérêts aussi bien que dans nos devoirs.

Nous pouvons donc hardiment le dire à ces hommes ; vous concevrez le crime, mais vous ne l'exécuterez pas, vous serez réduits au tourment de l'impuissance; les haines que vous portez au fond de l'âme, seront obligées de trouver leur triste aliment, non dans ces crimes, qui ont marqué les temps d'une époque à jamais horrible, mais dans ces lâches insultes, mais dans mille actes d'une misérable tyrannie, qui sont devenus les tristes pensées de chaque heure de vos jours.

Vos chants sont un appel aux massacres. *Qu'un sang impur abreuve nos sillons!* criez-vous, et vous n'êtes pas en face de l'étranger! c'est sur la terre française, c'est sur le sol natal! c'est en présence de nos enfans et de nos mères!

Vous les faites entendre à la vue de nos prêtres et jusque dans le sanctuaire! C'est ainsi que vous outragez tout ce qu'il y a de sacré sur la terre! vous outragez la religion de la patrie! vous outragez tout ce que les peuples du monde ont respecté! Ces hordes de barbares qui traversent le désert refuseraient d'être vos complices! Certes, vos chants nous enseignent assez, que vous avez soif de verser le sang de nos prêtres, mais nous les défendrons, et vos fureurs seront impuissantes; nos prêtres sont placés sous la sauve-garde de tout ce qui porte un cœur d'homme! Le clergé français, immortel par ses vertus, immortel par son courage, ce clergé dont l'Europe protestante prononce le nom avec respect, ce clergé qui porta l'honneur du nom de France aux plus lointaines contrées, ce clergé qui en d'autres temps, marcha à la tête de la civilisation, toujours digne de lui-même, accomplira les hautes destinées qui lui furent promises.

Et vous qui faites entendre ces chants, vous qui appelez par la pensée le retour de ces jours de terreur où les pavés furent teints du sang des lévites, où leurs cendres outragées furent jetées au vent! déjà vous voyez les échafauds dressés! Eh bien! écoutez ces paroles; elles seront prophétiques: « Les échafauds ne se relèveront pas! Si jamais vous en conceviez la résolution, l'échafaud, abattu

par nos mains, nagerait dans le sang de ceux qui l'auraient élevé! Nous vous donnons ici un avis salutaire; car nous avons lu au fond de vos cœurs, il y a du sang, vous êtes de la lignée de Robespierre et de Marat; et, ce que la postérité refusera de croire, vous êtes nés sur le sol de France!

Expliquez-nous, si vous le pouvez, les rugissemens qui accompagnent vos chants de cannibales, *qu'un sang impur abreuve nos sillons!* expliquez vos pensées, quelles qu'elles soient; montrez-vous à nu; dépouillez cette robe d'hypocrisie que trop long-temps vous portâtes; dites si vous voulez qu'elle soit ensanglantée; parlez: Avez-vous soif de combats? est-ce le sang de l'étranger que vous demandez? Mais alors il fallait armer vos bras pour défendre l'indépendance de la Pologne; il fallait imiter le courage du jeune Montebello et de ses vaillans compagnons d'armes : leurs cris vainement se sont fait entendre, vous êtes restés immobiles. Serait-ce donc pour outrager des prêtres, des femmes et des vieillards, que vous demandez des armes? Rendez grâce à l'union des hommes de bien, qui, au défaut du pouvoir, saura prévenir vos crimes; car si l'impunité vous était accordée, vous deviendriez les successeurs de ces hommes qui, en d'autres temps, fi-

rent détester le nom de *liberté* au monde entier. Indignes enfans de la noble patrie; ces noms de *liberté* et de *France*, ne les prononcez jamais, vous les profanez.

Nous avons besoin de le croire; ceux qui se livrent à de tels chants n'ont pas réfléchi à tout ce qu'il y a d'odieux dans ces lâches provocations; ils oublient que lorsqu'aux cris d'une multitude féroce le bourreau montrait la tête ensanglantée des victimes, ces cannibales, qui se pressaient au pied des échafauds, répondaient par un nouvel appel aux massacres, *qu'un sang impur abreuve nos sillons!* Non, ces souvenirs ne se retracent point à leur mémoire; transportés d'une ardeur martiale, peut-être rêvent-ils la gloire; peut-être s'imaginent-ils, dans cet instant, repousser des bataillons étrangers. Mais si telle est leur pensée, qu'ils le disent hautement; qu'une loi de l'Etat ordonne que ces chants ne retentiront plus qu'en face de l'ennemi.

Que ces provocations au meurtre retombent sur celui qui, par couardise plus que par entraînement, osa en donner le signal!

Et vous qui fîtes entendre ces chants dans nos théâtres et sur nos places, j'en appelle à vous-mêmes; nos principes politiques ont été consacrés, les princes que vous avez bannis ont régné

sur la France pendant seize ans! Quels chants fîmes-nous retentir alors? provoquâmes-nous jamais des outrages à des Français? Un seul cri, un seul chant nous rallia tous, ce fut le chant qui conduisit nos pères à la victoire, ce fut le chant qu'a rendu national le nom d'Henri IV, ce fut le chant dont la mémoire est placée sous la sauvegarde de la France.

Quand nous appelons la pensée de la France sur cette époque de la terreur, quand nous répétons, avec l'Europe entière, qu'elle ne ressembla à aucune autre dans l'histoire des nations, nous oublions, que trompant les peuples par des paroles mensongères, le scandale a été porté à ce degré, qu'on a osé comparer deux époques éternellement dissemblables; on a osé appeler le temps de 1815 du nom de terreur, par opposition à l'époque flétrie à jamais par l'histoire du nom de terreur de 93.

Vous déplorez des victimes dont les jugemens furent, dites-vous, des actes de tyrannie. Ici s'élèverait une question grave, qui certes, ne sera point résolue par l'impassible histoire, comme elle peut l'être par le cri des passions contemporaines; mais admettez que de tels arrêts méritent le nom que vous leur imposez. Apportez la liste des victimes de 1815, apportez, et comptez; les

chiffres établiront les deux époques, et résoudront le problême. Le *Moniteur* est là, il ne s'agit plus de discussions, il s'agit de chiffres (1).

Il semblerait vraiment, à entendre de si étranges déclamations et de si odieux rapprochemens, que l'histoire de 93 est à deux mille ans de notre époque, et que nous sommes séparés de la France par la grande muraille de la Chine. C'est en France que nous sommes, et 93 n'est pas loin de nous! car le sang des victimes fume encore! Nous n'avons rien à répondre toutefois; de tels outrages nous trouveront impassibles. Les faits parlent trop haut; derrière de tels railleurs sont placés les bourreaux.

Hâtons-nous de le reconnaître, quelque mauvaises que soient les passions qui s'agitent autour de nous, le retour de la terreur est désormais l'impossibilité des temps où nous sommes.

Nous l'avons observé, ces longues années de mépris qui ont été le juste châtiment de tant de

---

(1) Dans le département dont j'eus l'honneur d'être député, plus de quatre-vingts personnes, prêtres, nobles, femmes, bourgeois, ont péri sur les échafauds de 93; les listes sont dans *le Moniteur*. Dans le même département, il n'y eut pas un seul habitant condamné en 1815, il n'y en eut pas un seul même traduit devant les tribunaux.

Toutes les provinces peuvent présenter de tels calculs.

crimes, ont laissé dans la mémoire des peuples une vive impression; malgré la légèreté naturelle aux mœurs françaises, le souvenir en est vivant encore. Les hommes qui ont attaché leurs noms aux assassinats juridiques de 93, s'ils n'ont point été punis par les lois, ont été flétris par leurs compatriotes, et le mépris des peuples a vengé tant de sang! Il s'en rencontra plus d'un, sans doute, qui n'a que trop appris que le crime est un pesant fardeau, quand sur les bords de la tombe il pensa qu'il laissait un nom flétri à ses enfans. Si à leur tour, les enfans ne répudiaient point ce sanglant héritage, non seulement ils n'échapperaient point à la honte, mais le châtiment suivrait de près leurs crimes : cette pensée est dans la France entière celle de tous ceux qui portent un cœur d'honnête homme; et cette conviction que nous retrouvons dans toutes les classes de la société, rendrait seule impossible le retour d'une époque à jamais flétrie.

Quelqu'ardentes que soient les passions qui se soulèvent au cœur des hommes qui n'ont point traversé la première révolution, le temps les calmera, car le temps leur apprendra chaque jour à croire à ces paroles : *L'impunité ne sera plus le partage du crime.*

Les lois de spoliation qui ont pesé sur la France

dans les tabagies et dans les tavernes; d'autres peuvent insulter dans la Vendée aux grands souvenirs de la patrie, et ordonner que des statues élevées aux héros soient brisées. Tous ces hommes, honte de l'époque où nous sommes, resteront confondus parmi cette tourbe de misérables, qu'en d'autres temps les cris de Barrère appelaient aux pieds des échafauds. Oui, sans nul doute, de leurs rangs sortiraient des Anacréons de la guillotine; on les verrait, ces beaux esprits de taverne, se ranger en ligne pour insulter aux victimes marchant à l'échafaud. Mais, apprenez-le, cette joie ne vous sera pas réservée; vous pouvez bien dans vos orgies simuler les funérailles de ceux dont vous souhaitez la tête; mais cessez d'impuissantes fureurs, car ceux que vous désignez pour victimes, vous les rencontreriez les armes à la main.

Nous vous l'avons dit; sans nul doute, vos chants inspirent un sentiment de frayeur à des vieillards qui ont gardé la mémoire des crimes de vos pères, et qui se rappellent, qu'à de tels cris les têtes tombaient sur les échafauds; vous pouvez raconter vos triomphes, et dire qu'à votre vue, des femmes ont fui tremblantes, au fond de leurs maisons; mais cette frayeur même est fugitive, il ne vous est pas donné d'inspirer la ter-

reur; ce qui reste au fond de l'ame est un sentiment de mépris.

Si ce sont là les triomphes que vous souhaitez, vous pouvez en jouir; dans les lieux qui en sont le théâtre, ils n'attestent que l'insigne lâcheté des pouvoirs, dont la mission est d'établir l'ordre; mais cette lâcheté, au temps où nous sommes, est trop vulgaire pour qu'on puisse s'en étonner.

Laissons les tristes dépositaires d'un pouvoir éphémère insulter à des sentimens qu'ils ne peuvent comprendre! qu'ils encouragent dans nos provinces cette tourbe de misérables qui forme leur cortége! qu'ils soldent, des fonds de la police secrète, leurs lâches insultes, écrites, peut-être, par des mains qui ne furent pas toujours pures de sang! qu'ils appellent à cette œuvre, des hommes qui jeunes encore, se dévouent à tous les mépris, en acceptant ce triste héritage de hontes et de crimes! Leur pouvoir est d'un jour, et leurs souhaits ne seront point accomplis!

Si nous portons notre pensée sur l'époque de 92, nous nous rappellerons que l'émigration fut une des causes les plus vives d'irritation du parti révolutionnaire; long-temps il redouta sa victoire, car il avait la conscience de son courage; mais cette haine profonde que lui avait

vouée la révolution fut sans nul doute un des plus puissans leviers dont il se servit pour enflammer toutes les passions, et conduire les peuples à cette anarchie sanglante qui devait amener les jours du règne de la terreur. Ces jours se sont levés sur la France! une fois il lui a été donné d'offrir au monde un de ces phénomènes d'horreur, tel que l'histoire n'en présenta jamais! Mais croyez-en ces paroles, ces jours ne se releveront plus! nous ne sommes point réservés à une telle honte; le retour de la terreur est impossible, l'arrêt est prononcé, il est irrévocable; le cri de la France entière l'a proclamé. Et d'abord pesez cette parole, que ceux que l'on appelle vaincus adressent aux vainqueurs: *Nous n'émigrerons pas.*

Nous n'émigrerons pas : dans ce fait seul est l'incommensurable différence qui sépare les temps de 92 et les temps où nous sommes.

Nous n'émigrerons pas : nous resterons sur le sol, nous défendrons nos droits, nous résisterons à toutes les tyrannies, à toutes les oppressions.

Nous n'émigrerons pas. C'est sur la terre française que vous apprendrez à nous connaître; nous savons ce que nous devons au pouvoir établi, mais nous savons aussi ce que nous ne lui devons pas.

Nous n'émigrerons pas. Vous nous avez répété,

depuis quarante ans, que la résistance à l'oppression était non seulement un droit sacré, mais encore le plus saint des devoirs; ce devoir, nous le remplirons; nous mettrons en action ce que vous nous avez enseigné.

Nous n'enveloppons point nos pensées dans des paroles d'hypocrisie, nous laissons à d'autres le talent de jouer la comédie pendant quinze ans; ce talent, nous ne l'avons pas! A Dieu ne plaise qu'il sorte jamais de notre bouche des protestations de zèle et de dévouement! L'amour est un sentiment libre et involontaire, aucune Charte humaine ne peut le prescrire; cet amour, nous ne l'avons pas, et nous ne l'aurons jamais, nous le disons hautement; mais encore une fois, nous connaissons nos droits, nous resterons sur le sol pour les défendre; malheur à celui qui oserait les enfreindre!

Au sortir de nos longues discordes, quand les jours de la terreur furent passés, les royalistes ont donné au monde le spectacle d'une vertu magnanime; ils ont résisté à tous les cris de vengeance; ils ont résisté au cri qui sort des entrailles de l'homme à l'aspect de ceux qui ont égorgé son père! Tous purent dire alors : Nous avons étouffé ce sentiment que Dieu a placé au fond du cœur; nous avons demandé justice au pou-

voir, et justice nous fut refusée; car le pouvoir de cette époque était complice de tous les meurtres qui avaient ensanglanté la France. Nous pouvions en appeler à la vengeance. Rappelez-vous ces temps; la France entière nous eût absous. Sans nul doute nous eussions été vainqueurs; toutes les résistances eussent été brisées; les assassins, comme les délateurs, eussent tombé sous nos coups! A qui venge son père, il n'est rien d'impossible! Et cependant nous avons pardonné! Tant de générosité n'a pour égal que l'héroïsme des victimes mourant sur l'échafaud.

Plus tard, quand les Bourbons nous furent rendus, un de ces spectacles, digne des regards du ciel, fut donné à l'Europe par la France monarchique; le cri de vengeance ne fut pas même proféré, tous les sentimens se confondirent dans une même pensée; tous les cœurs furent unis! Un seul cri couvrit la France entière, *qui osera se venger quand le roi pardonne!* Cependant tant de clémence n'a pas été comprise; il s'est rencontré, au fond de quelques cœurs, une puissance de haine, qui a reçu de tant de vertus une plus âcre intensité! Le pardon a semblé amasser de nouvelles fureurs autour de nous; il ne manquait qu'un seul titre à tant de gloire pour tant de familles françaises,

c'était d'obtenir l'insulte de cette tourbe de lâches dont les cœurs flétris ne peuvent comprendre ce qui se passe dans les âmes élevées. Cette insulte, ce dernier titre à l'estime du pays, nous l'avons obtenu!

Dans le dessein d'outrager la mémoire des victimes dont les têtes tombèrent sur les échafauds, vous nous appelâtes des martyrs! C'est là qu'est votre erreur; nous ne voulons, ni ne devons être martyrs; nous connaissons nos droits; et ces droits, si jamais ils sont violés, nous les défendrons les armes à la main. Croyez-en nos paroles; pour accomplir vos pensées de sang, c'est sur nos corps qu'il vous faudrait passer!

Vous souvenez-vous des paroles d'Isnard aux fils des victimes qui lui demandaient des armes: *Vous me demandez des armes*, s'écria-t-il, *à quelques pas d'ici sont les cendres de vos pères, armez-vous de leurs ossemens.* Ces paroles, elles ont retenti dans toute la France; ces paroles, nous les avons entendues, et nous avons pardonné. Ceux qui ont emprisonné, égorgé nos pères, spolié nos familles, sont restés vivans. Mais, nous vous le répétons, gardez-en la mémoire, les temps du pardon sont passés!

Malheur aux fauteurs de l'anarchie, si jamais ils nous appellent aux armes! Malheur à eux!

dans quelques rangs qu'ils soient placés, quelques noms qu'ils portent, ils succomberont dans cette lutte, n'en doutez pas; nous combattons pour l'ordre, nous sommes les défenseurs du principe social. Ecoutez ces paroles, et vous aurez pénétré jusqu'au fond de nos cœurs ; vous saurez toutes nos pensées; aussi bien les mystères ne sont plus de saison.

Trop long-temps l'impunité a enhardi au crime, et si les jours du crime se levaient sur la France, les jours d'impunité ne se leveraient plus; croyez-en le sang français qui nous anime, croyez-en les cris de la jeune France! Apprenez-le, l'odeur de la poudre a pour nous plus de charme que la vue des échafauds; et les champs de bataille nous plaisent plus que le spectacle d'une multitude féroce battant des mains quand le bourreau lui présente des têtes.

Dans cette lutte, n'en doutez pas, nous serions vainqueurs, une voix secrète nous le crie au fond de l'âme. Si jamais ces jours se levaient sur la France, après avoir prié Dieu sur la tombe de nos pères, nous marcherions au combat, et nous aurions la pensée de la victoire; mais dussions-nous succomber dans cette lutte, vous seriez vaincus encore, de nos cendres sortiraient des vengeurs!

Ainsi donc, plus nous examinerons l'état moral du pays, plus nous reconnaîtrons que le retour de la terreur est désormais impossible; cet arrêt, je le répète, la France entière l'a prononcé. Mais si au milieu de tant de passions soulevées de toutes parts, les peuples n'étaient point ramenés dans les voies de la vérité par les malheurs qui les accablent, ce serait un avenir d'anarchie et de guerres civiles qui s'ouvrirait devant nous; nous pouvons cependant échapper à un si redoutable fléau, et tous peuvent contribuer à hâter les jours de prospérité et d'union qui doivent se lever sur la France. Nos principes seuls peuvent résoudre ce grand problême social; nos principes seuls peuvent développer le germe des progrès que renferme dans son sein la vieille société européenne, et dès lors de grandes destinées s'ouvrent devant nous.

Au milieu des flots tumultueux d'un peuple que le délire entraîne, réunit et sépare, il est une voix que Dieu a placée au fond de chaque cœur, et qui répond à chaque cœur, quand on l'interroge dans le calme des passions.

Lorsque nous sommes en face de tant de périls, plus que jamais nous devons l'écouter, cette voix puissante; plus que jamais chacun de nous doit répondre, comme si, près de quitter la vie, il jetait un dernier regard sur sa patrie.

Il existe en France un nombre immense d'hommes de bien, qui désirant ardemment le bonheur de leur pays, dans le parti qu'ils prirent lors des évènemens de juillet, furent subjugués par ce qu'ils crurent une nécessité; condamnés à subir les résultats d'une lutte dans laquelle il ne leur fut pas donné de combattre, nous retrouvons, au fond de leurs cœurs, les sentimens les plus désintéressés et les plus français; car dans ces jours de tristesse et d'alarmes, ils n'eurent qu'une pensée, celle de préserver leur pays des malheurs d'une sanglante anarchie.

S'il en est que leurs destinées aient appelés dans de hautes régions du pouvoir, plus que d'autres ils ont des devoirs à remplir, s'ils ne veulent pas que leurs noms soient flétris dans la mémoire des peuples. S'ils parlent au prince que les vœux de la Chambre ont appelé au trône, le 7 août, qu'ils lui disent la vérité, mais la vérité toute entière. S'ils lui ont voué un attachement sincère, s'ils sont des amis et non des courtisans, qu'ils lui répètent que nous sommes environnés de périls de toutes parts, et qu'au temps des orages, c'est sur les sommités que la foudre éclate; qu'ils lui expriment les vœux divers des partis, et qu'ils lui rappellent cette parole sortie de sa bouche, cette parole que la France a recueillie.

« J'ai toujours pensé qu'il n'y a de gouverne-
« mens solidement établis que ceux qui s'iden-
« tifient avec les intérêts nationaux, avec la
« gloire et la liberté de la nation. Lorsqu'un
« gouvernement s'aperçoit qu'il ne peut plus agir
« conformément à ces intérêts, il devrait abdi-
« quer de lui-même. Voilà quels sont mes sen-
« timens (1). »

Le sol tremble sous nos pas; nous avons tous la conscience des malheurs qui nous accablent et de plus grands qui nous menacent; au nom de tout ce qu'il y a de plus sacré sur la terre, au nom des destinées de la France, cherchons avec vérité le salut du pays; que chacun de nous descende au fond de l'âme, et que chacun de nous réponde avec cette libre franchise que le nom français nous impose.

Qu'appelle la France de tous ses vœux? Sa liberté, sa prospérité et sa gloire.

La liberté! nous l'avons poursuivie à travers nos trop fatales discordes; la terre natale fut couverte de ruines; et la révolution, comme Saturne, vint dévorer ses enfans; alors que nous invoquons la liberté, conservons le souvenir de nos trop longs malheurs, et prouvons à l'Europe que

(1) *Moniteur*, juin 1831.

nous sommes dignes d'être libres; car les temps sont venus où nous voulons donner à la liberté, pour fondement et pour appui, les principes éternels de l'ordre et de la justice.

Nous entrons ici dans le positif des choses. Nous ne considérerons plus que les intérêts matériels, dont tous désirent la conservation et l'accroissement, et nous exposerons, dans les termes les plus explicites, les plus clairs, le problême dont la France attend la solution.

Est-il possible au pouvoir sorti de juillet, d'accomplir la première condition de tout pouvoir; lui est-il possible d'établir l'ordre, de conserver et d'accroître la prospérité matérielle du pays? Nous avons résolu cette question le 7 août, et nous l'avons résolue négativement; notre conviction est la même, elle reste immuable; nous répétons : *Non! mille fois non!* Nous l'avons dit alors que peu de voix s'élevaient pour consacrer cette vérité; dix-huit mois l'ont rendue palpable pour tous; nous le répétons maintenant avec tout ce qui en France n'est pas subjugué par la vanité ou la peur, et chaque jour verra s'accroître le nombre des personnes qui le répéteront avec nous.

Si le principe de l'hérédité dans les races royales, peut seul assurer la liberté du pays, que chacun

le dise, c'est le droit de tous, c'est le devoir de tous; ne rejetons point les lumières que nous avons acquises au prix de trop de sang et de trop longs malheurs.

Les principes sur lesquels repose l'ordre des sociétés restent immuables; mais les formes des gouvernemens reçoivent des temps une constante mobilité.

Nos pères furent libres sous une forme de gouvernement que le temps avait lentement formé, et que les siècles avaient consacré; certes, nous ne mêlerons point nos voix à celles qui viennent insulter aux antiques institutions de la patrie, monumens vénérables des âges, qui marquent la vie des peuples; mais nous savons que leur retour est impossible, et en consacrant les principes éternels qui règlent les sociétés, c'est aux temps où nous sommes, et non aux temps qui ne sont plus, que nous demanderons les formes qui doivent assurer la marche du gouvernement et coordonner ses diverses parties.

Tous les essais qui seront tentés en dehors de nos principes, seront frappées d'impuissance. Vainement vous voudriez construire sur un sable qu'agitent les flots de la mer; insensés! on vous l'a dit cent fois! Vous semez des vents, et vous recueillerez des tempêtes! Revenez aux principes

éternels! c'est là que vous trouverez l'union indissoluble de l'ordre, de la liberté et de la gloire.

Un gouvernement sans gloire est un gouvernement impossible en France; il faut le reconnaître, la gloire est la passion française! Malheur à un pouvoir qui ne connaîtrait point ce besoin du pays, ce besoin que nous retrouvons à toutes les époques de son histoire, car il est dans l'essence du caractère national. Souvenez-vous de la pensée d'un roi étranger, qui portant un regard d'envie sur la France, disait, d'un mot, l'action qu'elle devait exercer sur l'Europe.

Mais quand nous parlons des destinées de la France, élevons-nous au-dessus de cette atmosphère de passions qui nous environne de toutes parts; que leurs cris impuissans viennent mourir à nos pieds; car c'est la vérité que nous devons faire entendre; c'est dire assez que nous vouons au mépris de tous ceux qui portent un cœur français, ces calomnies qui trop long-temps fomentèrent parmi nous de redoutables factions; parlons, il en est temps, comme parlera l'avenir, quand il écrira l'histoire de l'époque où nous sommes; c'est l'avenir qui dira :

La France entière a voulu les Bourbons; et cette vérité, démontrée avec tous les caractères de la plus irréfragable évidence, sera consacrée par les siècles.

Les sermens de la France furent librement consentis; jamais je n'ai ouï dire qu'un seul député eût eu la pensée de les refuser; et celui-là qui dans les Chambres, après avoir prêté le serment de fidélité à son roi, vient raconter la haine qu'il vouait à la légitimité, celui-là se déclare parjure à la face du pays; nul ne peut plus avoir foi à ses paroles; et la haine qu'il profère contre ce que dans son langage il appelle le parti carliste, atteste seulement qu'il a la conscience du mépris que mérite sa lâche apostasie.

« *La France entière a voulu les Bourbons;* » telles furent les paroles que, député du pays, plus d'une fois nous fîmes entendre à la tribune; telle fut notre conviction; elle était profonde, indestructible; car elle reposait sur le plus sévère examen; nous avions étudié la France, ses besoins et ses intérêts, et nous avions recueilli ce vœu qui s'élevait des entrailles du pays. Les évènemens du 29 juillet n'ont point changé cette conviction, elle est restée immuable, et les paroles que nous fîmes entendre à la tribune sont encore l'expression fidèle de notre pensée.

Ce n'était point seulement à la surface de la société que nous avions arrêté nos regards; nous ne l'avons que trop appris d'une sanglante expérience, c'est à la surface que retentissent ces vaines clameurs dont le bruit frappe l'air sans

relâche, et que la vanité, l'ambition ou la peur invoquent sans cesse sous le nom d'opinion; publique. C'était au cœur de la France même que nous étions descendu pour connaître sa pensée; nous avions pénétré dans toutes les classes de la société française.

Interrogez ces familles agricoles, élémens de la richesse et de la puissance du pays; ce sont elles qui forment l'immense majorité de la population. C'est là que vous retrouverez des pensées d'ordre et de vérité; c'est là que vous apprendrez à connaître le vœu de la France.

Sans doute ces familles, tout entières à leurs travaux, ne se rencontrent pas sur les places publiques, combattant au milieu des émeutes; on ne les voit point accourir à Paris, et quitter le soc de la charrue pour s'armer de pavés et envahir le palais de leurs rois : c'est à d'autres travaux qu'elles sont vouées; ce sont d'autres missions qu'elles ont à accomplir : leurs âpres labeurs donnent la vie à la France et couvrent son sol de richesses, c'en est assez pour elles.

Vous parlez des vœux du pays... Eh bien! encore une fois, interrogez ces familles, vous apprendrez à le connaître; mais sachez que l'histoire flétrira ces indignes manœuvres à l'aide desquelles on trompe les peuples, alors qu'on tremble à la seule pensée d'interroger leurs vœux.

Pour essayer de vous justifier, vainement vous vous enveloppez dans des réticences pleines d'hypocrisie ; c'est un outrage de plus que vous faites à la France.

Ecoutez ces paroles, elles furent prononcées par celui dont vous plaçâtes les cendres au Panthéon : *C'est l'usurpation qui a inventé ces prétendues sanctions, ces adresses, ces félicitations monotones ; tribut habituel qu'à toutes les époques les mêmes hommes prodiguent, presque dans les mêmes termes, aux mesures les plus opposées. La peur y vient singer tous les dehors du courage pour se féliciter de sa honte et remercier du malheur. Singulier genre d'artifice dont nul n'est la dupe! comédie convenue qui n'en impose à personne, et qui depuis long-temps aurait dû succomber sous les traits du ridicule* (1).

Reconnaissons-le, l'Europe entière a consacré cette vérité, elle en confie le dépôt à l'avenir : ***Oui, la France libre salua de ses acclamations le retour des Bourbons.***

Les Bourbons ne furent point imposés par l'étranger ; ce fut là une de ces calomnies que tramèrent, dans leur haine farouche, les hommes

(1) *De l'Esprit de conquête et d'usurpation*, par Benjamin Constant, chap. III, pag. 88.

qui avaient versé le sang de Louis XVI; mille fois répétée par ceux-là même qui ne la crurent jamais, elle reçut pour démenti les cris de la France entière.

Non, le parti royaliste n'est point le parti de l'étranger; il est le parti national; c'est au cœur de la France qu'il a ses racines.

Mais, dites-vous, il y eut des émigrés qui combattirent avec l'étranger contre des Français, et l'émigration, loin d'être désavouée par les royalistes, a reçu leur approbation.

Nous avons dit, en d'autres temps, tout ce qu'il y eut de grand et d'élevé, dans la pensée de l'émigration française; on y retrouve l'empreinte de ces mœurs chevaleresques qui furent long-temps un des traits distinctifs du caractère national. Quand le temps aura calmé les passions qui s'agitent encore autour de nous, un sentiment d'admiration dominera les jugemens divers qui seront portés sur l'émigration; et sans nul doute, ces souvenirs de gloire des derniers jours de la noblesse française grandiront dans la pensée des peuples, et recevront du temps, à mesure qu'il avancera, une plus vive illustration.

Mais expliquons-nous avec toute franchise; nous appelons ici l'examen le plus sévère; ce n'est pas nous qui redoutons la lumière.

Oui, certes, il y eût des émigrés français, mais ces émigrés combattirent pour les institutions de la patrie, mais ces émigrés se rallièrent sous l'étendard de la France.

Et vous, qui nous parlez des émigrés avec tant de haine, vous, qui nous redites sans cesse qu'ils ont combattu des Français, oubliez-vous que lorsqu'une armée française, en 1823, pénétrait dans les Espagnes, le premier bataillon qu'elle eut à combattre fut un bataillon français? Quels soldats, quels officiers formaient ce bataillon? vous le savez; c'étaient des réfugiés, c'étaient des Français; pour le dire d'un mot, c'étaient des émigrés, et des émigrés combattant contre des Français. Cependant vous les avez appelés des héros! S'ils ne furent pas vainqueurs, demandez-le au canon de la Bidassoa, demandez-le à l'armée entière, s'avançant en Espagne aux cris de *vive le roi!*

Et vous qui nous outragez, vous qui insultez à nos pères, apprenez ce que fut l'émigration française! Écoutez!

Il y a plus de quarante ans, qu'une révolution, qui devait ébranler le monde, éclata au sein de notre patrie. Un roi régnait alors, qui avait pour son peuple le plus ardent amour; Louis XVI occupait le trône!

Tout ce que l'âme de Titus ou de Trajan purent ressentir de bonté et d'amour, Louis XVI l'éprouva pour son peuple.

Toutes les pensées élevées, toutes les inspirations de vertu, tout fut compris par ce prince; sur le trône, il en rêva sans cesse l'accomplissement; le père de la patrie voulut entendre tous les vœux de la France, écouter toutes ses douleurs, connaître toutes ses espérances, il en appela à la nation.

Alors s'éleva une lutte terrible entre la royauté et ceux que le souverain avait appelés près de lui pour concourir au bonheur de la France.

Dans cette sanglante anarchie, la royauté fut brisée, les antiques institutions du pays détruites de fond en comble; tout devint la proie de hardis novateurs. La liberté, qui pour un Français est plus que la vie, disparut au milieu des ruines.

Plus tard, vous savez quel sang fut versé! vous savez quelles cendres furent jetées aux vents! Alors accoururent combattre, sous l'étendard de la France, les émigrés français. L'Europe les vit conquérir, sur les champs de bataille, l'estime de Desaix, de Kléber, de Moreau et de leurs vaillans compagnons d'armes. Alors se forma, dans ces jours de douleur et d'héroïsme,

cette armée dont le nom à jamais redira la gloire, cette armée qui seule apprendrait à l'avenir ce que fut dans la France la foi à la royauté! Alors trois générations de Condé combattirent en héros! Mais quel nom viens-je de prononcer! Quelles ombres sanglantes se pressent autour de moi! Du fossé de Vincennes n'entends-je pas une voix s'élever, elle s'adresse à la France! « O mon pays, ô ma noble patrie! n'in« sulte pas aux mânes de mon père, sa mort de« mande vengeance! Français, relisez notre his« toire; un Condé présente sa poitrine au fer de « l'ennemi, il meurt pour son pays et son roi, « mais un Condé ne se donna jamais la mort. » Ombre chère et sacrée, écoutez le cri de la France! « Oui, le crime a tranché les jours du père d'un héros, mais la France reste fidèle à sa mémoire, elle poursuivra le crime, et le crime sera vengé. »

Trop long-temps on outragea la France en lui disant qu'elle a subi la loi de l'étranger! Que d'exécrables calomnies cessent enfin d'être proférées! Entendez-le; un cri s'élève, et c'est le cri national qui redira au monde entier que la France, et la France libre, a salué dans ses rois le retour de la paix et de la liberté.

L'histoire dira, si pendant seize ans, cette

paix et cette liberté, qui furent promises à la France, lui furent données par les Bourbons (1); si, fixant des regards inquiets sur ses destinées, cette noble patrie voit finir des jours de gloire dans les convulsions de l'anarchie, n'insultez plus aux Bourbons, les Bourbons sont bannis de la France.

Il est des injures mille fois répétées par les organes d'un pouvoir à la fois impuissant et corrupteur; soldées par la police, elles viennent réjouir cette tourbe de niais que les partis traînent à leur suite; c'est ainsi que l'on redit sans relâche et de cent façons diverses : Les royalistes s'agitent dans l'intrigue.

Non, le parti royaliste ne reçut point en partage le génie de l'intrigue, car il a pour principe immuable la vérité; et la vérité, il la consacra en face des échafauds. Les paroles qu'il fit en-

(1) La liberté dont la France a joui pendant la restauration fut reconnue par ceux qui l'ont combattue avec le plus de persévérance. Voici en quels termes B. Constant s'est exprimé :

« Pour être forts contre ce qui est mal, soyons justes « envers ce qui est bien. Reconnaissons qu'à aucune épo- « que, sous aucun règne, sous aucune forme de gouverne- « ment, la France n'a été aussi libre qu'aujourd'hui. »

(B. Constant, *Principes politiques.*)

tendre, les écrits qui furent ses organes, aussi bien que le sang versé sur les champs de bataille, ont appris au monde entier que ce n'était point avec les armes de l'intrigue que le parti royaliste eut jamais la pensée de conquérir la victoire.

Vous parlez de l'intrigue... Regardez autour de vous! c'est là que vous verrez groupés ces hommes toujours courtisans de tous les pouvoirs, ces hommes qui s'inclinèrent aux pieds de Barrère comme à ceux de Buonaparte, qui parurent aux cercles de Barras comme à ceux du Palais-Royal.

Demandez-leur à quels souverains ils firent des sermens, et vous apprendrez d'eux-mêmes quels furent les souverains qu'ils ont trahis.

S'il en est parmi eux, qui selon les temps divers, aient pris les couleurs du parti royaliste; 'ils parsurent dans ses rangs, toujours ils furent désavoués par nous, toujours ils furent voués à tous les mépris. De tels hommes seraient ministres du dey d'Alger, si le dey d'Alger donnait des pairies ou des pensions.

Ne croyez pas que les cris d'indignation qui s'élèvent contre eux de toutes parts puissent un instant les émouvoir : tranquilles dans le crime, ils ont la conscience du mépris qu'ils inspirent à tous; et semblables à ces misérables qui sont flé-

tris par le fer du bourreau, ils applaudiraient eux-mêmes à leur propre infamie. Nés avec le besoin du parjure, dans les temps de révolutions ils le rêvent alors même qu'ils ne peuvent l'accomplir encore; ils courent au parjure comme d'autres courent aux combats; courbés sous le poids des ans, mais plus encore cassés par une vie d'intrigues, s'il arrive une révolution nouvelle, vous les voyez se relever alors; ils reverdissent en prononçant le parjure.

Ces hommes, dès long-temps l'Europe les connaît; honte de l'époque où nous sommes, elle les voue à ses mépris; mais apprenez-le de la France entière, jamais ils n'eurent droit au nom de *royaliste*.

Nous sommes, il faut l'avouer, en des temps où d'exécrables calomnies trouvent encore pour échos l'hypocrisie et la peur.

Il s'est rencontré des hommes qui ont osé dire: *Les royalistes sont le parti de l'étranger; les royalistes appellent le partage de la France.*

Il s'est rencontré d'autres hommes qui ont feint de croire à un tel excès d'horreur.

On demeure interdit à de telles paroles, sans doute; cependant il faut répondre, mais répondre avec une précision telle, que ces exécrables calomnies retombent sur la tête de ceux qui les

jettent comme des laves ardentes pour enflammer une multitude irritée. Apprenez-le d'un homme qui n'a donné à personne le droit de l'appeler *parjure*, et qui sent au fond de l'âme qu'il exprime la pensée de tous ceux qu'unissent les mêmes sentimens; conservez ces paroles, gardez-en la mémoire.

Nous sommes le parti de l'étranger, dites-vous; eh bien! si jamais l'étranger osait concevoir la pensée de *partager la France*, ce serait de nos rangs que sortirait le cri *aux armes!* nous ferions des bourres de fusil des pages que nous écrivons aujourd'hui.

Plus d'un d'entre nous, je le dis sans feinte, n'arborerait point au jour du combat les couleurs tricolores, et pour moi, je me hâte de le déclarer; mais tous, nous demanderions à ceux qui se rallieraient sous ce drapeau qu'illustrèrent tant de victoires, l'honneur de marcher à l'avant-garde; si nous ne pouvions repousser l'étranger du sol français, si nous ne pouvions conquérir l'indépendance de notre pays, du moins nous mourerions en combattant; et les balles qui déchireraient nos entrailles, apprendraient à l'avenir, si c'était le sang français qui coulait dans nos veines.

C'en est assez; nous avons répondu à des ca-

lomnies que flétrissent les hommes d'honneur de tous les partis, elles n'obtiendront plus désormais de nous que le silence et le mépris; hâtons-nous d'exprimer nos plus intimes pensées sur l'avenir réservé à la France. Et d'abord, nous devons le dire, une route large et digne d'elle, doit être ouverte à son inquiète activité; le temps des coteries est passé et passé sans retour; il faut en appeler à tous les sentimens grands et élevés, à toutes les inspirations françaises et généreuses; cette noble patrie voue au mépris de l'histoire ces hommes qui traînent dans la fange un nom que leurs ancêtres illustrèrent dans les combats; jamais la pensée de la gloire ne fit palpiter leurs cœurs; nés avec l'instinct de la servilité, vous les voyez se presser dans les antichambres, et si le dey de Maroc était aux Tuileries, ils demanderaient à être ses chambellans.

Ce ne sont point les vieilles friperies des cours dont nous souhaitons la venue; il faut, auprès d'un prince élevé à l'école de l'adversité, des hommes qui aient à la fois la passion de la gloire et le besoin de dire la vérité; de tels courtisans se trouvent dans les camps; nous appelons près du prince ceux qui ont été mutilés dans les combats.

C'est dans la gloire qu'est l'avenir de la

France, et cet avenir, les vœux de la France l'appellent; interrogez le pays avec le désir de connaître la vérité, et cette vérité vous sera révélée de toutes parts; vous connaîtrez alors que les vœux de la France sont l'expression fidèle des doctrines que nous défendons.

Dépositaires des vérités qui sont la vie et le salut des peuples, nous veillerons à la garde de ce dépôt sacré; car nous avons appris des temps et de l'histoire, que les nations, dont les derniers jours ne sont pas encore venus, après avoir subi l'entraînement des passions et du délire, sont ramenés aux principes immuables; c'est là l'éternelle nature des choses; et dans ce monde même où tout est mobile et fugitif, la vérité est plus forte que toutes les passions humaines.

Nous n'envelopperons point nos pensées dans de mystérieuses paroles. Nous savons qu'en d'autres temps, un des attributs distinctifs du caractère national, fut sans nul doute, l'amour que la France portait à ses rois; l'histoire de l'Europe entière l'atteste. Ce sentiment était vivant au fond des cœurs, lorsqu'éclata une révolution qui devait remuer le monde. Il y avait alors foi à la royauté; nul ne peut le mettre en doute; et dans les opinions qui nous sont opposées, des voix se sont élevées à la tribune pour le constater. Tous

le reconnaissent, aucune nation dans le monde n'eut à la royauté une foi plus vive; aucune nation dans le monde ne forma avec ses rois une union plus intime et plus profonde. Cette vérité reçut de ces temps la plus éclatante sanction. On ne s'acharne point contre ce qui n'a pas de puissance; et quand la révolution a voulu détruire cette foi à la royauté, tant d'efforts, tant de rage, tant de crimes, attestent assez combien ce sentiment était national, combien il était dans les entrailles du pays.

Oui, il y avait alors foi à la royauté; demandez-le à ces soldats laboureurs qui ont combattu dans la Vendée : il y avait foi à la royauté; demandez-le aux échafauds qui ont couvert la France; c'est là que tous les âges, toutes les conditions furent confondus; soldats, prêtres, citoyens, femmes, enfans, vieillards, tous montèrent leurs marches sanglantes! Quels crimes ont-ils commis? Ils furent attachés à la royauté. Et quels cris s'élevèrent alors de toutes parts? Entendez-les, ils retentissent encore; ce fut le cri que faisaient entendre nos pères sur les champs de bataille; car s'il fut souvent le cri de la victoire, il fut toujours le cri de l'honneur! ce fut le cri qui fut répété sur la plage de Quiberon; ce fut le cri qui arma la Vendée et la Bretagne; ce fut le cri du peuple de géans;

8

ce fut le cri français, ce fut le cri de *vive le Roi!*

Tous reconnaissent cette foi que la nation française avait vouée à la royauté; mais de tels sentimens, on le dit, appartiennent à une autre époque de notre histoire; ils n'existent plus, on ne doit plus en tenir nul compte; l'âge de civilisation où nous sommes est marqué par l'indifférence politique, et de tels mots n'ont plus de signification dans le *Vocabulaire français.*

Nous n'admettons point cette doctrine, elle nous semble étrange; le caractère d'une nation ne peut point subir une révolution aussi soudaine. Sans doute il est des époques dans la vie des peuples, où spectateurs de tant de luttes diverses, on voit les esprits s'égarer dans le vague, ou entraînés vers l'indifférence : on dirait alors que la foi à la royauté s'éteint dans les âmes. Dans une telle disposition, la résolution de quelques hommes, secondée par d'heureuses circonstances, peut développer une intrigue lentement tissue, et amener tout à coup le triomphe d'une faction. La victoire reste à l'audace, si elle se trouve en face de la plus étrange et de la plus inexplicable irrésolution; mais les événemens viennent bientôt détruire cette fatale disposition vers l'indifférence, qui ne fut que trop la cause de si redoutables commotions.

Nous avons interrogé la France, nous avons recueilli sa voix intérieure, et nous avons reconnu que ses sentimens d'attachement à ses rois, altérés sans nul doute par les révolutions, modifiés par les temps, étaient cependant vivans encore au cœur de la noble patrie. Non, l'indifférence politique n'a pas glacé toutes les âmes; j'en atteste de grandes époques de l'histoire contemporaine, j'en appelle au souvenir de tous.

Deux fois le retour des Bourbons en France fut suivi de la manifestation d'un sentiment national et vrai.

L'assassinat du duc de Berry fut suivi d'une douleur nationale et vraie.

La naissance du duc de Bordeaux amena l'explosion d'une joie nationale et vraie.

L'avénement de Charles X au trône, amena l'expression d'un sentiment national et vrai; les acclamations de toutes les classes de la population de Paris, l'expression libre des journaux de toutes les opinions ont constaté ce fait, et l'ont rendu irréfragable.

Il n'existe pas de nom dans l'univers, qui présente un caractère aussi éminemment populaire que celui des Bourbons. Ce nom fait vibrer toutes les ames françaises, il remue jusqu'au fond des cœurs. Souvenez-vous de la joie ou plutôt du dé-

lire du peuple au retour des Bourbons ; il y a de la mobilité dans les peuples, je le sais, mais l'expression de leurs sentimens part de l'ame, car les peuples ne jouent pas la comédie.

Non, le sentiment d'attachement à ses rois n'est pas éteint au cœur de la France ; la douleur de cette France, lors des événemens du 29 juillet, l'atteste à l'Europe ; et cette douleur n'a point été une douleur fugitive, une douleur d'un jour, elle a été vive, elle fut profonde, elle est durable.

Notre conviction sur ce point est entière ; mais soigneux d'éviter toutes controverses, nous en ferons abstraction, et dans les considérations que nous allons présenter, nous n'attacherons plus aucune puissance à toute action politique, qui aurait ses racines dans un sentiment d'attachement que la France conserverait au sang de ses rois.

Nous allons parler des intérêts, et des intérêts seuls de la France, nous exprimerons avec clarté ce que nous voulons ; nous l'exprimerons sans feinte comme sans arrière-pensée, nous en avons le droit, car notre conviction est profonde, et notre conscience nous crie que c'est un devoir. Et d'abord, nous avons besoin de le dire, nous ne désertons point les doctrines que nous avons défendues ; c'est depuis plus d'un jour que nous avons demandé ce

que nous réclamons encore. Ce n'est point notre faute si les dépositaires du pouvoir se succédant sans cesse sur cette scène si agitée et si mobile, n'ont point donné au pays ces institutions que le pays réclame.

Voués à la défense des vérités éternelles, profondément convaincus que le salut des nations est tout entier dans ces doctrines, nous ne flattons point les peuples en armant leurs passions, etproclamant sous le nom de *droits de l'homme*, des maximes, filles de l'erreur et subversives de tout ordre social; mais nous rappelons aux princes les devoirs que Dieu leur impose en leur donnant le pouvoir; c'est parce que nos doctrines sont vraies qu'elles sont populaires; elles ont toutes pour but la dignité de l'homme, l'amélioration de ses destinées, et surtout celle des classes laborieuses de la société; ce n'est point seulement dans leurs rapports matériels, mais encore dans leurs rapports moraux; et ces rapports moraux, nous les plaçons sous la sauve-garde de la religion; car nous savons que dans l'organisation de la société, tout Etat est un vaisseau mystérieux, qui a ses ancres dans le ciel.

Nous savons que c'est en améliorant la condition des classes laborieuses, que nous imprimerons une nouvelle activité à l'agriculture fran-

çaise, et l'agriculture est la base fondamentale de la prospérité du pays; nos doctrines politiques nous prescrivent de fortifier nos institutions militaires; et nous seuls pouvons résoudre ce problême qui intéresse à un si haut degré la société toute entière, celui de constituer une armée, terrible devant l'ennemi, et qui, dans l'intérieur, soit, par sa constitution même, puissamment intéressée à défendre l'ordre dont elle est à la fois le garant et le gardien.

Nous voulons que le système d'impôt, en harmonie avec les principes monarchiques, avec le besoin et les progrès de l'agriculture, n'écrase point les classes laborieuses de la société.

Nos doctrines sont nationales, car elles sont vouées à la défense de tous les intérêts. Ce n'est point nous qui parlons des prolétaires avec ce dédain superbe qu'ont osé montrer ceux qui se sont proclamés les sauveurs de la France; car dans nos principes religieux, les prolétaires sont nos frères, et nous savons que notre devoir est de nous occuper d'améliorer leur triste situation, d'alléger les impôts qui pèsent sur eux, et par une législation appropriée aux besoins de la société, de les élever successivement à la condition de propriétaires. Dans nos principes politiques, nous voulons ce que cent fois nous deman-

dâmes sous la monarchie; nous voulons que les peuples soient enfin affranchis de l'impôt sur le sel, impôt lâche et cruel, car il frappe sur une substance que Dieu donne à tous, et qui est une des conditions d'existence des classes laborieuses.

Jamais, à aucune époque, il faut le dire, on ne se joua plus insolemment et des promesses et des paroles.

Quand on se rappelle tout ce que l'on a promis et tout ce que nous voyons, on est tenté de croire que le pouvoir a adopté pour règle de conduite la maxime du diplomate dont les trahisons sont encore un scandale dans un temps si fertile en lâches apostasies, *la parole fut inventée pour déguiser la pensée*.

Vous avez promis que les peuples seraient l'objet de vos sollicitudes; et les peuples, écrasés d'impôts, sont consumés par la misère; et les laboureurs, couverts de haillons, voient leurs lits vendus à l'encan; et les agens du fisc cernent leurs malheureuses cabanes pour reconnaître s'il n'y a pas quelqu'ouverture par laquelle puisse pénétrer un peu d'air et de lumière! sans asile et sans pain, plusieurs sont morts de faim et de misère sur les grands chemins. Sous le nom de *taxes mobiliaires*, j'en appelle aux chiffres, vous arrachez le pain aux prolétaires; et sous la

Charte-vérité, nos malheureux cultivateurs sont devenus la gent taillable et corvéable à merci.

Tant de déceptions auront un terme. Le nom du peuple est sur vos lèvres ; mais c'est nous qui sommes les hommes du peuple ; c'est nous qui sommes ses défenseurs, car nous sommes les hommes des principes d'ordre et de justice.

Il est des temps de délire où l'on peut égarer les peuples et traîner leurs défenseurs aux échafauds ; mais le malheur ramène les nations à la vérité, elles apprennent alors à connaître les traîtres dont la lâche hypocrisie souleva tant de fureurs ; elles apprennent à les connaître, et leur mépris bientôt en a fait justice.

Nous voulons la liberté de l'enseignement, car la violation de cette liberté est un outrage à l'autorité sainte que Dieu a donnée au père sur ses enfans. Nous voulons la liberté religieuse, et la liberté religieuse triomphera.

Ces hommes sans cœur, qui par couardise ont laissé abattre la croix, seront livrés à la dérision des peuples. Vous les verrez implorer la pitié, et peut-être la pitié leur sera accordée ; mais leurs noms seront flétris plus que s'il avaient été livrés au fer du bourreau.

Nés sur la terre de la liberté, Français et catholiques, nous montrerons que nous connaissons

nos droits, et que nous savons les défendre: plutôt mourir les armes à la main, que de laisser outrager sans combat la foi à notre culte! Nous sommes catholiques, et nous prions sur les tombeaux de nos pères! La France catholique nous suit de ses vœux; et tout ce qui porte un cœur français, parmi nos frères des communions dissidentes, tous rendent justice à la franchise de nos doctrines, car tous savent qu'en défendant la liberté religieuse, nous la voulons pour tous; tous savent que nous mourrions en sentinelles, pour empêcher que l'on porte atteinte à la liberté des cultes protestans.

Nous voulons les libertés provinciales; ce sont nos droits, nos franchises, que nous réclamons! Trop long-temps le joug de Paris a pesé sur la France! L'heure de l'affranchissement va sonner; écoutez le vœu des provinces, des Alpes aux Pyrénées, des bords de la Durance aux rives de l'Océan; un seul cri se fait entendre; nulle puissance humaine ne peut plus étouffer cette voix!

Nous ne voulons plus que lorsque Paris se soulevera, et que des factieux se disputeront le pouvoir, la malle-poste, un drapeau à la main, vienne nous signifier l'ordre des factions; nous ne voulons plus qne nos provinces, l'œil fixé sur le télégraphe, apprennent si Paris éle-

vera une république, ou si elles doivent saluer sur le trône le fils de Napoléon, ou le fils de Philippe-Egalité.

Si dans les jours de mauvaise fortune de notre vieille monarchie, la centralisation, ce fléau des temps révolutionnaires, eût existé, la France eût cessé d'être France. Au temps de Charles VI, la France tout entière fut devenue une province anglaise; au temps de Charles VII, de ce prince trahi par la fortune, mais non pas par l'honneur, ce sont les provinces qui ont délivré la France de la souillure de l'étranger.

Nous ne voulons plus que Paris, comme un sultan, nous envoie ses visirs, chargés d'annoncer ses volontés. Nous connaissons nos droits, le joug de Paris sera brisé, j'en atteste la France entière; cette victoire, nous la devrons au bon sens du pays, au courage des provinces, au zèle de tous les hommes de bien, unis par les liens les plus sacrés, le sentiment de leurs droits, le souvenir de leurs malheurs. Nous la devrons à cette presse monarchique des provinces, qui a sonné le glas du despotisme de Paris. Lyon, Marseille, Bordeaux, Montpellier, Toulouse, Rennes, Orléans, Moulins, Poitiers, la Bretagne, la Provence, la Bourgogne, le Languedoc, la Normandie, le Bourbonnais, le Nivernais, le Limousin, l'Auvergne, le

Dauphiné, la Champagne, la Lorraine, le Poitou, le Berry, la Franche-Comté, le Maine, l'Artois, l'Anjou, la Flandre, le Forez, le Rouergue, toutes les villes de France, toutes les provinces, peuvent réclamer leurs titres à l'honneur de la victoire.

Mais pour hâter ce triomphe qui nous est promis, que de toutes parts s'élèvent des organes de la France! Que tous ceux qui portent un cœur d'honnête homme, s'unissent pour éclairer les peuples, et conjurer les malheurs qui nous menacent.

Qu'ils montrent que l'action des hommes de bien est enfin une puissance! que l'union révèle leur force! Dans cette lutte de l'ordre contre le désordre, il est un devoir pour tous, c'est celui de combattre.

La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère?

Honte à celui, qui glacé par la peur, se cacherait dans l'ombre et n'oserait pas, en présence des factions, faire entendre le cri de la vérité. S'il accepte la tyrannie avec le silence, ce n'est point en France qu'il doit rester: qu'il aille dans l'Orient, il deviendra un des muets du sérail.

Dans cette lutte de l'ordre contre le désordre, que tous unissent leurs voix pour redire la vérité, et la vérité triomphera.

La vérité est la vie des peuples, son expression est le premier devoir de l'homme sur la terre; c'est là qu'est sa dignité! Dieu a donné à tous le moyen de la connaître.

Honte à celui qui refuserait de prendre part au combat!

Honte à celui qui refoule, au dedans de lui-même, cette puissance de vérité, et par un misérable calcul de vanité ou de peur, abdique la dignité humaine!

Honte à celui qui garderait au fond de l'âme une lâche indifférence! celui-là n'aurait pas le cœur d'homme!

Gloire à ceux, qui dans cette cause sacrée, nobles interprètes de la France, combattent à l'avant-garde ou expient dans la captivité leur généreuse énergie; l'Europe inquiète admire leur caractère; elle a foi dans un triomphe qui sera celui de la civilisation sur une barbarie nouvelle, sortie de la corruption des temps.

La presse monarchique saura accomplir sa grande mission; honneur à son courage, c'est elle qui a rendu impossible le retour des jours sanglans qui en d'autres temps ont pesé sur la France. Que de toutes parts s'élèvent des organes dignes d'elle, pour vouer à ses mépris ces superbes vainqueurs, ces héros de la peur, que tant de

misérables arlequinades pendant une comédie de quinze ans ont conduits au pouvoir!

Non, ce n'est point le dernier acte de la comédie qu'ils jouent! vous les verrez en d'autres temps revêtir d'autres livrées! la cupidité, la vanité, la peur leur inspireront d'autres travestissemens!

Vainqueurs aujourd'hui, qu'ils subissent le mépris de la France! leur pouvoir est fragile! Vaincus, nous implorerons pour eux l'oubli de la noble patrie!

Dans cette cause sacrée il est beau de combattre, il serait beau de mourir. Que la vérité redite de cent manières diverses soit portée par la presse en mille lieux à la fois! qu'elle pénètre partout, qu'elle enflamme tous les cœurs!

Citoyens de tous les rangs, femmes, enfans vieillards, nous combattons pour la France, nous sommes tous soldats. Ce ne sont point les feux de la guerre civile que nous allumons; nous n'appelons pas les Français aux armes; mais nous les appelons à un combat moral où le devoir de tous est de se rendre; nous les appelons à une croisade de la vérité contre l'erreur: la victoire est à nous! l'avenir nous l'assure.

La loi fondamentale de la monarchie française, celle qui fut la cause efficiente de sa prospérité

et de sa puissance toujours croissante à travers tant d'âges et de fortunes diverses, fut sans nul doute, le principe d'hérédité dans la transmission du pouvoir, dans la succession au trône; ce principe, huit siècles l'ont consacré sous le nom de légitimité; ce principe, la France entière le proclama, lorsque les États-Généraux de 1789 vinrent recueillir le vœu de tous les citoyens; ce vœu, vous le retrouverez exprimé dans ces cahiers, monumens indestructibles de la pensée nationale.

Lorsque je rappelle le principe sur lequel reposa pendant une longue série de siècles, l'ordre politique de la France, ai-je besoin de dire qu'il fut reconnu par toutes les Chambres depuis 1814; ai-je besoin de rappeler qu'il fut proclamé au nom de la nation par l'orateur célèbre, que tant de suffrages et tant de vœux avaient appelé à la Chambre.

« SIRE, VOICI, APRÈS QUATORZE ANNÉES RÉVOLUES, LE JOUR OU NOUS AVONS SALUÉ DE NOS « ACCLAMATIONS LA LÉGITIMITÉ, CETTE VIVANTE « IMAGE DU DROIT, DE L'ORDRE ET DE LA PAIX. « SA PUISSANCE S'EST AFFERMIE PAR SES BIENFAITS. LA FRANCE LUI DOIT LA CHARTE ET DE

« BONS ROIS. LES ESPRITS SONT CONVAINCUS, TOUS « LES COEURS SONT GAGNÉS.

« PUISSSE LA LÉGITIMITÉ, GARDIENNE DE NOS « LIBERTÉS, TRAVERSER AVEC ELLE DES SIÈCLES « DE BONHEUR ET DE GLOIRE! PUISSE LA RACE « AUGUSTE EN QUI ELLE RÉSIDE, OFFRIR A UNE « LONGUE SUITE DE GÉNÉRATIONS SON ABRI SACRÉ « CONTRE LE DESPOTISME ET L'ANARCHIE! OR- « GANES DE LA CONFIANCE PUBLIQUE, NOUS NOUS « EMPRESSONS, SIRE, DE DÉPOSER AUX PIEDS DU « TRONE DE VOTRE MAJESTÉ L'HOMMAGE DE NOTRE « PROFOND RESPECT ET DE NOTRE INVIOLABLE FI- « DÉLITÉ (1). »

Dirai-je que si les peuples revenaient à ce principe, convaincus que là seulement est le salut de la France, dirai-je qu'ils auraient à redouter des actes de vengeance et de proscription? Je ne m'abaisserai point à réfuter de si odieux mensonges, de si misérables craintes, que pourraient propager seuls des cœurs flétris par la haine et l'hypocrisie.

(1) Discours de M. Royer-Collard, président de la Chambre des députés, au roi, le 12 avril 1828, extrait du *Moniteur*.

Il est une race dans l'univers que les peuples ont saluée du nom de *grande* et d'*immortelle*. Née du sang français, elle a régné sur la France, elle a versé son sang sur tous les champs de bataille; elle aima avec passion son pays et la gloire : ce fut elle qui créa la puissance de la France; ce fut elle qui la rendit plus d'une fois l'arbitre de l'Europe, en portant l'honneur du nom français aux plus lointaines contrées. Tous les souvenirs de vaillance et de gloire ont uni à jamais deux noms devenus indivisibles, FRANCE et BOURBON. Suivant la marche des temps, l'histoire vous apprendra si la liberté des peuples lui fut chère! Mais il est un caractère entre tous qui domine cette race auguste, c'est celui d'une bonté dont la puissance a quelque chose de si merveilleux, que la pensée humaine s'élève dans les cieux pour en trouver l'origine. La France voit au-dessus du dernier rejeton d'une tige sacrée, au-dessus de l'enfant d'Henri IV, s'élever les palmes que le nom de saint Louis a rendues immortelles.

FIN.

NOTES.

NOTE (*a*), PAGE 19.

M. le duc de Chartres (le roi Louis-Philippe) fut reçu le 1er novembre 1790 de la plus célèbre des sociétés populaires.

Il est inutile de dire que, pour son admission, on n'a dérogé à aucune des formalités d'usage; seulement il a été très-applaudi en entrant (1). Voici le discours qu'il a prononcé :

« Messieurs, il y a long-temps que je désirais ardemment d'être admis au milieu de vous : l'accueil favorable que vous daignez me faire me touche infiniment; j'ose me flatter que ma conduite justifiera vos bontés, et je puis encore vous assurer que toute ma vie je serai bon patriote et bon citoyen. »

NOTE (*b*), PAGE 38.

Lors des événemens du 29 juillet le bruit fut répandu dans toute la France que l'Ecole polytechnique entière avait pris part à ces journées; depuis, il a été reconnu que cette assertion était tout à fait inexacte.

(1) *Annales patriotiques et littéraires*, nº 389, 5 novembre 1790.

Il demeure constant que quarante jeunes élèves de l'Ecole polytechnique ont seuls pris une part active au combat. Parmi les autres, une partie resta entièrement étrangère à cette lutte; et l'autre partie, dans ces instans terribles, vint offrir ses services au roi.

Les jeunes officiers de l'Ecole d'état-major restèrent jusqu'au dernier instant fidèles à leur devoir; groupés autour de leur général, dont le nom est cher à l'armée, tous offrirent leur épée à leur roi, tous eussent scellé de leur sang la fidélité à leurs sermens. Quand de toutes parts tant d'élèves, tant de jeunes officiers, noble espoir de l'armée française, restaient fidèles à la royauté, un autre âge de la vie militaire donnait aussi le plus noble et le plus touchant exemple. Les vétérans de l'armée, nos vieux invalides mutilés dans les combats, ralliés sous les ordres d'un général qui plus d'une fois conduisit nos bataillons à la victoire, restaient fidèles à leur drapeau; tous entouraient ce chef si digne de les commander; tous prononçaient avec respect le nom de Latour-Maubourg, car ce nom est l'expression de l'honneur.

NOTE (*c*), PAGE 45.

Pour se convaincre de cette vérité, que chacun se rappelle ce qui s'est passé dans sa province. J'indiquerai ici quelques circonstances qui se rattachent au département dont j'eus l'honneur d'être député. Dans les jours qui précédèrent la nouvelle des évènemens de Paris, la ville de Moulins fut livrée à la plus vive anxiété: une partie nombreuse de la population, dans les classes diverses, ressentait une profonde douleur; son attachement à la famille royale,

au sang des Bourbons, se lie, dans ses pensées, à toutes les traditions de l'histoire de la Province; le souvenir de tant de malheurs que la révolution a fait peser sur ses habitans excita plus vivement encore leur enthousiasme au retour des Bourbons en France; il fut alors unanime.

Peu de jours avant les évènemens de juillet, Mme la dauphine avait traversé cette province; elle venait de visiter les ruines d'un château élevé par les premiers Bourbons, et de contempler avec respect des reliques saintes, restes de la vraie croix, données par saint Louis au retour des croisades; Mme la dauphine sortait de Bourbon-l'Archambault, lorsqu'un courrier vint lui apprendre le triomphe de l'armée française, la conquête d'Alger, la délivrance des prisonniers français. Ce fut elle qui annonça cette grande nouvelle; et la population, qui se pressait sur ses pas, vit couler les larmes de joie de la fille de Louis XVI, redisant avec tant d'émotion : *Alger est pris! tous nos prisonniers français sont sauvés!*

Lorsque les évènemens de Paris furent connus à Moulins, une vive agitation se manifesta : cependant, les masses restaient calmes; mais une foule de jeunes gens, entraînés vers la révolution nouvelle, par l'inquiète ardeur de leur âge, organisaient des pouvoirs nouveaux, et demandaient à grands cris que les autorités royales arborassent le drapeau tricolore. Ce fut alors que M. de Chavigny, préfet de l'Allier, M. le baron de Labrousse, maire de Moulins, opposèrent une noble et courageuse résistance : ils rappelèrent aux populations les liens qui les attachaient à la royauté; et si dans ces instans, où s'élève je ne sais quelle atmosphère de délire qui entraîne tout autour d'elle, leurs cris ne purent être écoutés, toutefois leurs nobles protes-

tations, respectées même par leurs adversaires, restèrent dans la mémoire des peuples l'expression fidèle de l'accomplissement d'un devoir, qui dans de telles circonstances, n'était point sans péril.

Dans cet instant même, des hommes honorables parmi les adversaires de ses opinions, devenaient auprès du premier magistrat de la ville, l'organe d'une partie nombreuse de la population ; ils priaient M. de Labrousse de continuer des fonctions dans lesquelles il avait manifesté tant de dévoûment à la prospérité d'une ville, si digne par le caractère de ses habitans, de trouver dans ses administrateurs de si précieuses qualités.

Voici la protestation que fit alors M. le préfet de l'Allier ; un tel acte appartient à l'histoire :

« L'an mil huit cent trente, et le premier du mois d'août, « à une heure de relevée,

« Nous, Pierre-Jean-René Leroy de Chavigny, préfet « de l'Allier, ayant appris qu'une réunion assez considé- « rable d'habitans de la ville de Moulins s'était formée sur « le cours d'Acquin avec le drapeau tricolore, nous nous « sommes transporté audit lieu, accompagné de M. Char- « les-Henri-Antoine Imbert de Trémioles, secrétaire-géné- « ral de la préfecture ; et là, devant la foule assemblée, « nous avons protesté à haute et intelligible voix contre le « déploiement d'un emblême défendu par les lois du royau- « me, rendant responsables ses auteurs du trouble qui en « pourrait être le résultat ;

« Et de là nous nous sommes transporté à l'Hôtel-de- « Ville, où, en présence de M. le baron de Labrousse de « Veyrazet, maire de la ville de Moulins, et de la foule

« assemblée, nous avons fait prendre les armes et mettre « en bataille le poste de la garde nationale par nous orga- « nisée, et à haute et intelligible voix nous avons renou- « velé nos protestations, et sommé, au nom du roi, et « cette garde nationale et cette foule assemblée d'avoir à » s'opposer à ce que le drapeau tricolore fût arboré sur « l'Hôtel-de-Ville.

« Et en témoignage de notre dévoûment au roi, et de « notre profonde douleur de n'avoir pu comprimer un « mouvement que nous considérons comme attentatoire à « ses droits, nous avons dressé le présent procès-verbal, « qui sera transcrit au registre des arrêtés de notre pré- « fecture.

« Et a signé avec nous ledit sieur Imbert de Trémiolles.

« Fait à Moulins, les heure, jour, mois et an que des- « sus.

« *Signé* Trémiollès et Leroy de Chavigny.

« Pour copie conforme :

« Leroy de Chavigny. »

Cette courageuse manifestation se retrouvait dans plus d'un administrateur du département.

A Montluçon, à La Palisse, MM. de Miégeville et de Longueil, sous-préfets de ces arrondissemens, s'efforçaient de résister.

A Gannat, M. de la Ronzière, sous-préfet de l'arrondissement, jusqu'au dernier instant entouré de ses courageux amis, comprimait par sa puissante énergie toute manifestation hostile à la royauté légitime. Alors même qu'il n'était plus possible de lutter contre les évènemens, administrateur fidèle, respecté par tous les partis, il se retirait

emportant le drapeau, qui dans ces redoutables conjonctures, avait rallié autour de lui les défenseurs de l'autorité royale.

NOTE (*d*), PAGE 51.

Des jugemens divers ont été plus d'une fois portés sur le caractère de la génération qui s'élève, sur cette jeune France qui va bientôt nous remplacer sur cette scène si agitée et si mobile. Ces jugemens ne se ressentent que trop de la situation des esprits; on y retrouve, d'une part, un enthousiasme qui tient de la passion, et de l'autre, des préventions qui ne furent point toujours exemptes d'injustice.

Le problème que tout le monde résout à sa manière pourrait être posé ainsi : Les jeunes gens de l'époque actuelle ont-ils plus de connaissances, plus d'aptitude au travail, plus d'instruction que ceux de l'époque qui précéda la révolution de 89?

Placé entre ces deux époques, et par cette circonstance peut-être, plus éloigné de toutes préventions, j'ai pu recueillir quelques élémens de conviction, observer quelques faits. Je vais dire ce que je pense : Je ne comparerai point entre elles ces deux grandes époques, cette question serait immense; elle n'appartient point à un écrit de cette nature; si nous nous livrions à ce travail, nous reconnaîtrions, que vers l'époque qui précéda la révolution, et malgré l'action funeste de l'esprit philosophique de ces temps, il y avait encore dans la société française, un fonds de croyances religieuses et politiques. Ces croyances étaient empreintes dans les mœurs générales; on les retrouvait dans toutes les classes; elles étaient en quelque

sorte la vie de la société; elles formaient sa richesse, le fonds commun à tous, si l'on peut dire ainsi. Il nous faudrait assigner ici les causes diverses, qui en détruisant l'action puissante de ces croyances, ont enlevé à la société l'autorité morale qu'elle exerçait sur tous ses membres; bientôt l'esprit de famille a été profondément altéré. A son autorité sainte, à son action tutélaire a succédé l'action pernicieuse des intérêts individuels; c'est alors que la vie morale semble se retirer du corps social; il lutte vainement contre une puissance de dissolution dont l'action constante, détruisant tout autour d'elle, pénètre jusqu'au cœur de la société.

Ce n'est point cette question, je le répète, que j'embrasse dans ces rapides considérations; je vais seulement indiquer quelques-uns des rapports qui m'ont le plus frappé dans le tableau des deux époques. Si la pensée embrasse ces temps, il me semble que l'on trouve, dans un certain nombre de jeunes gens de l'époque actuelle, une masse de connaissances, sans nul doute, supérieure à celle que devait avoir la partie la plus instruite de l'époque qui précéda 89. On rencontre dans le monde, surtout à Paris, des jeunes gens qui possèdent dans les sciences, dans les lettres, des connaissances rares et profondes; on a peine à concevoir comment, si jeunes encore, ils ont pu acquérir tant de connaissances diverses: ils ont étudié avec soin les langues et les littératures étrangères; leur instruction est variée et profonde; ils ont consacré de longues heures à de savantes recherches: ce culte qu'ils ont voué à l'étude ne se révèle point par un pédantisme bizarre; loin d'être étrangers au monde, leur conversation est pleine de naturel et de charmes.

Je viens de dire rapidement quelques-unes des qualités rares et précieuses que l'on trouve dans un nombre considérable de jeunes gens. Par leurs supériorités diverses, ils forment ce que j'appellerais l'*état-major de la jeune France*. On en trouve un bon nombre à Paris; dans les provinces, on en rencontre encore vouant à l'étude des sciences, des lettres ou des arts, des heures qu'à d'autres époques l'on consacrait à de vains et frivoles amusemens.

Mais à côté de ces jeunes gens pleins d'une noble ardeur et marchant à toutes les conquêtes intellectuelles, il faut le dire, on est profondément attristé de rencontrer une foule de jeunes gens, consumant leurs jours dans une vie d'ignorance et d'ennui; tout ce qui est beau, tout ce qui est noble dans l'étude, ils le dédaignent, et leur mépris pour l'instruction a quelque chose d'âpre et de sauvage. Avec ce sentiment de haine qu'ils vouent aux lumières, et qui se révèle par des expressions de la plus étrange vulgarité, on retrouve encore une présomption qui frappe de surprise alors même qu'on l'a observée cent fois. Les problèmes de l'ordre social de la nature la plus ardue, les questions qui ont occupé les plus hautes intelligences sont tranchés par eux avec une audace pleine d'ignorance et de vanité.

On ressent une impression de tristesse, lorsque traversant les villes de quelque population, on trouve désertes et les bibliothèques et les collections d'arts et de sciences qu'elles renferment; à peine aperçoit-on dans ces solitudes un petit nombre d'hommes, avides d'instruction, qui viennent se réfugier là comme dans un sanctuaire, heureux de se dérober au tumulte de la ville et aux tristes

dissentions qui déchirent le pays! C'est avec le plus profond sentiment de douleur qu'on observe un tel mépris pour l'étude, et cette ignorance en quelque sorte systématique.

Parmi les jeunes gens qui se vouent à cette étrange paresse, il en est qui par leur fortune, leur situation sociale, sont appelés à exercer une action politique dans le pays; il est triste de penser que l'avenir est chargé d'expier une si fatale ignorance. Eh quoi! dans le cercle immense des connaissances humaines, ces jeunes gens ne peuvent donc en rencontrer aucunes qui leur présentent quelqu'attrait, et puissent arracher leurs facultés intellectuelles à cette espèce de léthargie dans laquelle ils se plongent tout vivans? Pourquoi, au lieu de traîner dans les villes cette vie d'ennui et de dégoût, n'entreprennent-ils point des voyages qui seraient pour eux un moyen puissant d'instruction, ou ne se livrent-ils point, dans leurs propriétés, aux nobles occupations de l'agriculture? Les connaissances variées qu'elle exige, et dont ses travaux font naître le goût, occuperaient fructueusement ces longues heures qu'une triste oisiveté consume. En attachant leurs noms à d'heureuses améliorations, en propageant par leurs exemples d'utiles applications agricoles, ils donneraient à l'énergie naturelle à cet âge de la vie une grande et salutaire direction, de si nobles travaux les arracheraient à cet inexorable ennui, triste condition d'une oisiveté sans but et sans avenir.

Puisse la fraction de la jeune France, si avide de lumières, et déjà si riche de connaissances, exercer une action salutaire sur cette fraction trop nombreuse qui se montre impatiente de secouer le joug de l'étude! Trop souvent celle-ci appelle au secours d'aveugles passions une igno-

rance qui plus d'une fois se révèle par un cynisme stupide et honteux.

On serait effrayé de l'avenir réservé à la société française, si l'on calculait l'action que pourrait exercer cette partie de la génération qui s'élève; car dans ce triste examen on retrouverait, avec un mépris plein d'ignorance pour les croyances sacrées, une hautaine et bien étrange présomption.

Espérons-le, et puisse l'avenir ne point nous démentir, nous verrons la partie éclairée de la jeune France accomplir la haute mission que les temps lui ont donnée; partout elle vouera l'ignorance au mépris, et partout elle mettra en honneur l'amour de l'étude et la recherche de la vérité. C'est ainsi qu'elle marchera à la tête de la civilisation européenne.



FIN DES NOTES.

